



**JEUNESSE
SPORT
STAGES ET
ACTIVITÉS**



**ACTUALITES
COMMUNALES**

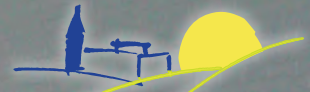


MARS 2014

N°32

L'ECHO

COMMUNAL



Commune d'Aubange

Sept visages, une volonté



Stages de Pâques

budget

Associatif

Sports/Jeunesse

3^{ème} âge

Culture/événements

www.aubange.be

Sommaire

ENVIRONNEMENT



12
Nettoyons les bords de nos ruisseaux, rivières et chemins



8
Piscine



10
La Zone de Police



16
PRÉSENTATION
DU SERVICE
LOGEMENT

Editorial : le budget 5

Actualités

- Travaux à la piscine 8
- Liste des travaux prévus en 2014 8
- Enseignement communal 9
- Curage de l'étang de Clémarais 9
- Voirie, arrachage de souches d'arbres 9
- La Province de Luxembourg propose des aides aux agriculteurs 9

Sécurité

- La Zone de Police dans son environnement transfrontalier 10
- Pompiers, service régional de lutte contre l'incendie 10
- Permanences de Madame le Bourgmestre 10

Parc animalier

- Journée des familles le 11 mai 2014 11
- Personnalité aubangeoise : Edmond DUNE 11

Environnement

- Nettoyons les bords de nos ruisseaux, rivières et chemins 12
- Tri des déchets : une vidéo vaut mieux qu'un long discours 12
- Evitons le « gaspi », votre vieux vélo peut servir ! 12
- Recyclons nos déchets 12
- Evacuation des eaux usées et entretien de l'égouttage 13
- ASBL Cuesta 13
- L'eau chaude, oui. la douche froide, non ! 14

Logement

- Présentation du service logement 16
- Primes énergies 17

Social/Santé

- Service Accueil et Prévention « Hier, j'ai surpris ma fille qui buvait une bière » 18
- Le don d'organes, je dis oui ! 18
- Les Amis de la Clairière 18
- Services disponibles sur le site Bellevue 19
- Vous souhaitez agir bénévolement pour votre Commune ? 19
- Guide pratique des Aînés 20
- Le Conseil Communal Consultatif des Aînés 22
- Mobil'Aînés : le taxi social du CPAS d'Aubange 23
- La Croix-Rouge recherche des bénévoles en province de Luxembourg 23

Sport/Jeunesse

- Stages de Pâques 24
- Je Cours Pour Ma Forme Aubange-Musson 25
- Marche nordique 25
- Handball Club Aubange 26
- Stages de Pâques « Les Arts Urbains 26

Agence de Développement Local

- «Rendez-vous avec l'emploi» 27
- Partir à la découverte des artisans de votre commune 27

Culture/événements

- le Cercle Royal Musical 28
- Battincourt Centenaire de la Grotte de Notre Dame de Lourdes 30
- Exposition de modèles réduits à la bibliothèque 31
- Commémoration du crash de 2 avions alliés le 30 mars 1944 à Rachecourt 29

Etat-civil


- Naissances - Mariages - Décès 32
- Déclarations revenus 2013 34
- Anniversaires de mariage 35

JEUNESSE



26
Stages de Pâques 2014

AÎNÉS



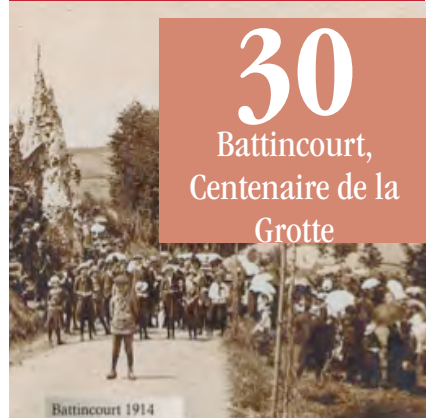
20
Guide pratique des Aînés

ASSOCIATIF



28
le Cercle Royal Musical

ASSOCIATIF



30
Battincourt, Centenaire de la Grotte

Battincourt 1914

L'édito de la rédaction

“ Lorsque la mémoire était la seule écriture, l'homme chantait. Lorsque l'écriture naquit, il baissa la voix. Lorsque tout fut mis en chiffres, il se tut. ”

Robert Sabatier
Le Livre de la Dérision Souriante

A l'automne pluvieux, époque de parution de notre dernier éditorial, a succédé un hiver fuyant, timoré qui a l'image d'une bête famélique n'a jamais eu la force de mordre.

Une sorte de printemps s'est alors épanoui en quelques jours comme si la terre gorgée d'eau voulait en finir d'un seul coup avec les peines de ce mauvais hiver, en provoquant le jaillissement des sèves et des bourgeons, dans le tumulte joyeux des grues : long ruban envolé très haut, flottant, ondulé, en demi cercle, irrégulier, qui traverse toute l'Europe, si belle vue d'en haut.

Et en bas, à Bruxelles, Cette Europe, qui telle un bateau ivre après avoir trop longtemps vogué à vue sur l'océan de ses contradictions, de ses lenteurs, de ses valse hésitations, soudain devenue têtue comme une boussole, a décidé de durcir davantage les règles budgétaires imposées aux états membres, les plongeant du même coup dans une grave récession économique et sociale.

Elle considère injustement, que les finances détériorées de la Belgique sont celles de ses composantes publiques, en ce compris les communes. Elle a oublié que ces dernières sont le niveau de pouvoir le plus indispensable qui assure avec de plus en plus de difficulté non seulement en raison de la crise, mais également en raison des reports de charges opérés sans vergogne, la mise en œuvre concrète de l'essentiel des services publics de notre pays.

Les communes ne sont en rien responsables de la situation délicate des finances publiques belges. A l'inverse, l'Etat belge en quête d'un beau bulletin européen est grandement responsable d'une pression de moins en moins supportable mise sur les finances locales. Sa bonne santé relative se reconstruira sur le dos déjà meurtri des finances communales.

Cette pression se traduit concrètement par les 3 P maléfiques - Pompiers, Police, Pensions - véritable toile d'araignée bien connue des municipalistes, à savoir :

- les communes supportent 90% des coûts des services d'incendie et des secours urgents contre 10% seulement pour l'Etat belge;
- Les Zones de police sont financées à 60% par les communes et à peine 40 % par le Fédéral, alors que la réforme des polices fut annoncée comme financièrement neutre pour les communes;
- les charges des pensions revues à la hausse accompagnées d'une

majoration des cotisations patronales obèrent d'importance les finances locales. Elles ne cesseront de croître au fil du temps.

Demain, comme si cela ne suffisait pas, l'Etat va mener une politique d'exclusion des chômeurs. Ceux-ci (environ 80 personnes pour Aubange) feront appel aux aides sociales du CPAS, donc de la commune.

Dans l'introduction du budget 2012, il indiquait « demain il faudra peut-être, **sûrement**, prendre des mesures **impopulaires**. Il faudra non seulement les prendre, mais les assumer ». Aujourd'hui, nous nous trouvons dans cette

perspective et nous l'assumons et l'heure est moins à la querelle des mots hérissés d'épines qu'à reconnaître avec lui que la gestion des finances communales est devenue un éteignoir d'enthousiasme dans la vie d'un responsable politique.

Les communes qui accusent plus de dettes que de réserves connaissent les pires tourments. Certaines même ont été contraintes de licencier du personnel. Notre commune a bénéficié d'un bas de laine aussi raide qu'une jambe de bois intelligemment alimenté au fil d'années favorables. Il s'est rapidement réduit à une petite chaussette molle qu'il faudra tenter de préserver. Le défilé à quatre et à cinq chiffres qui

ont obéré le résultat du comptable 2012(-183 726 euros) et son résultat budgétaire(-349 308 euros) et le budget 2013 nous ont laissés bouche ouverte et gorge affolée cherchant l'oxygène dans l'air appauvri d'une inquiétante opération arithmétique de soustraction de nos réserves.

Aujourd'hui, serrés en barreau de prison entre les recettes qui stagnent, les dépenses et les différents transferts de charges qui explosent, nous voulons éviter les mensonges bondissants en ayant le courage d'utiliser les mots qui iront comme un vêtement sur mesure à la vérité qui pourrait heurter et au devoir d'explication que nous vous devons surtout aux familles en difficultés, au moment où nous n'avons plus eu malheureusement d'autre choix, lors de la présentation du budget 2014, que de majorer certaines taxes et redevances et de supprimer certaines primes. L'équilibre du budget communal en dépendait au même titre que nos capacités d'investissements.

Ceux consentis pour la construction de la future maison de repos à un moment encore favorable arrivent à leur terme. Ils ont été décidés à un moment où la situation financière de la commune était favorable. Le remboursement de

*“la gestion
des finances
communales est
devenue un éteignoir
d'enthousiasme dans
la vie d'un respon-
sable politique “*

L'Echo Communal Mars 2014
Administration Communale Aubange
22 rue Haute à 6791 Athus
tél. : 063/38.12.50
infographie@aubange.eu

Editeur responsable
François RITS

Graphisme
Hervé SPOIDEN
Photos et illustrations
Hervé SPOIDEN
Jean Paul DAUVENT
Banque d'images de la Région Wallonne

Rédaction
Valérie MOUTOY
François RITS
Hervé SPOIDEN
Jean-Paul DAUVENT
et les intervenants : institutions fédérales, clubs et associations

Imprimeur
Imprimerie Lorgé

**Nous tenons à remercier
tous ceux qui par leurs articles
ont participé à la confection
de ce bulletin.**



L'édito de la rédaction

Budget 2014

L'emprunt supporté en grande partie par la commune impactera durablement nos finances à hauteur d'environ 250.000 euros par an. D'autres exemples d'investissements nécessaires pourraient être cités.

La commune, faut-il le rappeler, est l'autorité publique de proximité par excellence. Elle crée, entretient et met à disposition de ses citoyens quantité d'équipements et de services : état civil, voirie, environnement, salles de sports et autres bâtiments publics, police et sécurité, services de secours, gestion des déchets, espaces publics et cadres de vie, enseignement, culture, petite enfance, logement, aide sociale, CPAS, ...

Notre impérieux devoir sera d'en améliorer malgré des moyens équivalents, malgré l'augmentation des coûts énergétiques et rabaissés par nos autorités de tutelles et du coût de la vie.

Il faudra éviter que demain soit l'inconnu aux mains vides qui promet tout et qui n'apporte rien, si à peine satisfaits des difficiles décisions prises, nous naviguons à vue. Il faudra développer une pensée qui s'attend à l'imprévisible en inventant un contexte de rigueur pour y parvenir et préserver l'essentiel. L'avenir encore très fragile de nos finances est moins à découvrir qu'à recréer, si nous voulons atteindre le cap de bonne espérance.

Nous le savons tous et toutes, lorsque l'on ne dispose pas de moyens, on est certain d'échouer, mais quand on possède ces moyens, on n'est pas sûr de réussir. Rien n'est encore gagné.

Nos ministres savent-ils que les roues des communes sont usées à l'excès et que la difficulté du terrain où évoluent nos finances ne cesse de s'aggraver ?

Exercice	Dépenses de personnel	Dotation au CPAS	Dotation à la Zone de Police	Recette de compensation Grand-Duché	Recette du fond des communes
2006	6.655.808,09	1.293.039,30	1.637.878,91	1.603.212,50	5.185.327,08
2007	5.817.240,56	1.293.039,30	1.670.636,49	1.495.235,69	➔5.516.926,02
2008	6.172.344,84	1.293.039,30	1.670.636,49	1.517.101,37	➔6.135.873,58
2009	6.477.030,53	1.472.292,04	1.704.049,22	1.325.362,33	➔6.304.189,98
2010	6.603.003,25	1.472.292,04	1.738.130,20	1.245.318,84	6.271.131,77
2011	6.745.530,21	1.472.292,04	1.772.892,80	1.243.585,27	➔6.528.529,40
2012	7.182.436,97	1.672.292,04	1.879.850,66	1.219.509,96	➔6.675.957,06
2013	7.182.086,03	1.705.737,88	1.844.517,67	1.240.535,99	➔6.760.247,88
2014	7.432.836,64	1.705.737,88	1.881.408,02	1.251.810,67	➔6.819.347,20

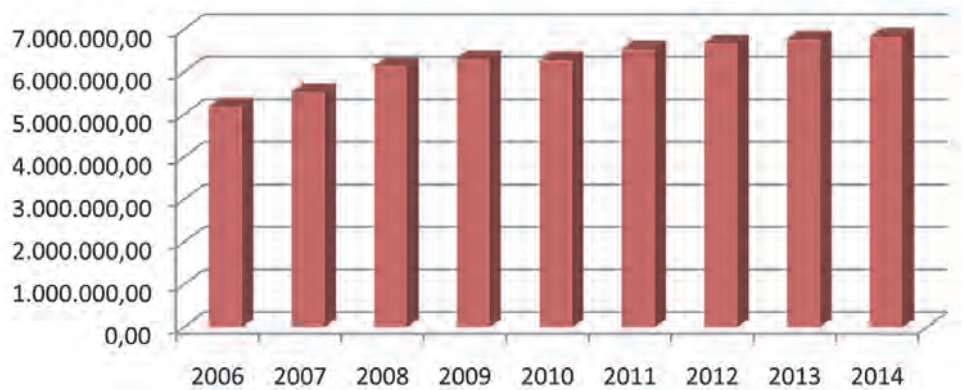
RECETTES

Fonds principal alimenté par la Région Wallonne

L'augmentation importante de ces fonds de 2007 à 2009 et en 2011 a permis la constitution de réserves.

Aujourd'hui sa progression est lente.

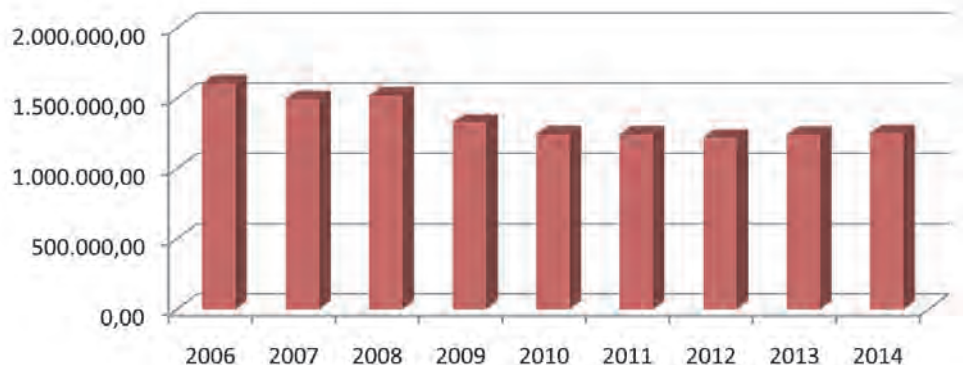
En 2015, nous espérons enregistrer une hausse importante liée à la majoration de deux taxes additionnelles (P.I. et I.P.P)



Compensation du Grand-Duché

Elle n'a cessé de baisser jusqu'en 2012 pour se stabiliser en 2013 et 2014.

Notre espoir, est que l'année 2015 connaisse une belle embellie.



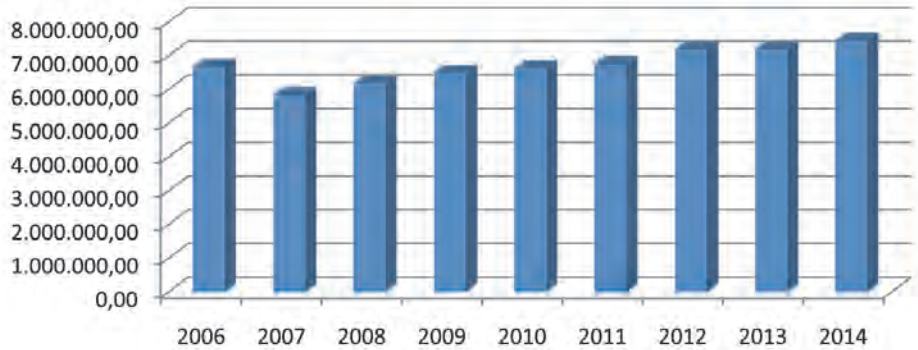
L'édito de la rédaction

Budget 2014

DEPENSES

Personnel

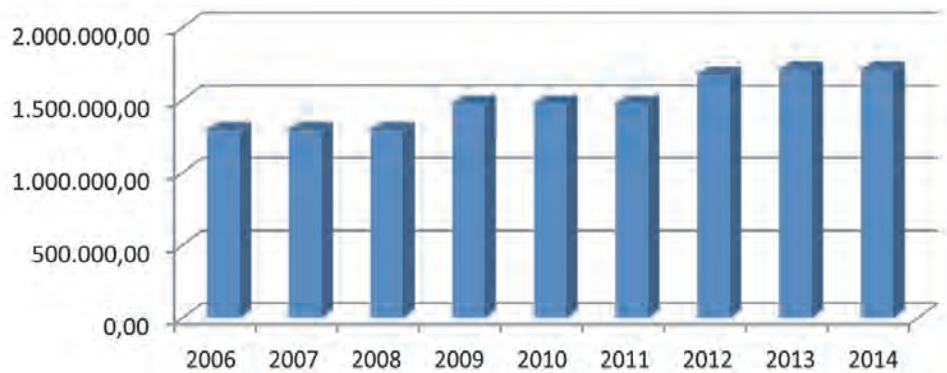
La constante progression des dépenses de personnel est liée à la hausse des cotisations patronales de nos statutaires, des évolutions de carrières et des recrutements rendus nécessaires par la création de nouveaux services à la population.



CPAS

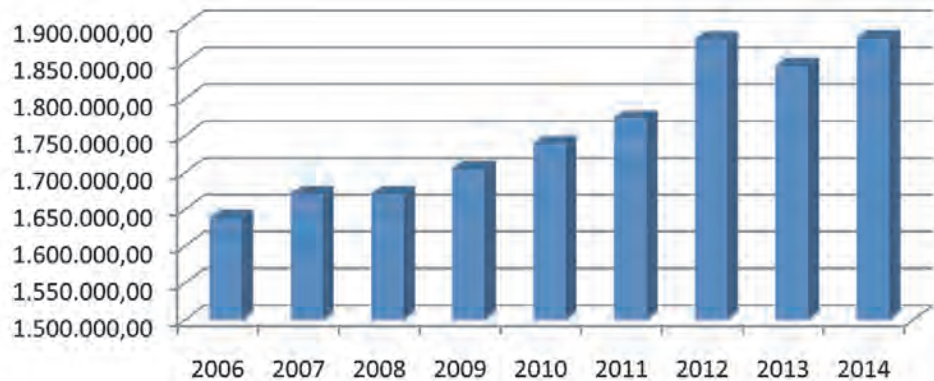
Gérer, c'est prévoir.

Demain, l'ouverture de la future maison de repos induira des coûts importants.



Zone de Police

Si votre sécurité n'a pas de prix, elle a un coût. Depuis 2011 celui-ci est majoré de 71.500 euros pour assurer une permanence mobile de 2 hommes les weekend.



Comparaison entres quelques Communes

	AUBANGE	ARLON	MESSANCY	MARCHE	MUSSON	VIRTON
Impôts des personnes physiques 2014	7%	7%	7%	8%	7%	7,5%
Impôts des personnes physiques 2013	6%	7%	6%	8%	7%	6%
Précompte immobilier 2014*	2400	2690	2600	2500	2500	2700
Précompte immobilier 2013*	2100	2690	2600	2500	2500	2400

*100 additionnels correspondent à 1,25% du revenu cadastral

“ TRAVAUX À LA PISCINE

Si la parole est d'argent, la réflexion et l'action sont économes d'euros sonnants et trébuchants.

Un chantier réussi à l'ombre de toute publicité

Avant

L'entreprise adjudicataire des travaux à la piscine a été précédée par une équipe communale composée de son personnel et de quelques ouvriers communaux. Dès le début 2013, ceux-ci effectuent plusieurs opérations, à savoir :

- la mise en sécurité du matériel technique et sportif ainsi que des faux plafonds, des cloisons et des portes après démontage
- le démontage et l'évacuation du toboggan

Pendant

Malgré les multiples inconvénients provoqués par des travaux importants qui débutent le 8 février 2013, les activités du hall omnisports sont maintenues, à la grande satisfaction des clubs.

Sans cette décision, certains d'entre eux, faute de local ou installation approprié, n'existeraient plus.

L'évolution de ce vaste chantier a monopolisé une attention et un suivi journaliers indispensables à son aboutissement sans surcoût. En effet, quelques postes de travaux inutiles ont été soit supprimés et remplacés par d'autres, nécessaires mais non prévus ou simplement exécutés par le personnel.

Ces différentes décisions prises de commun accord avec l'entrepreneur et l'architecte ont induit une économie substantielle de 80.000 € :

Montants adjudés

Chauffage/sanitaires : 1.107.066,87 € TVAC

Aménagements intérieurs : 448.478,31 € TVAC

SUBSIDES : 974.740 €

On peut aussi estimer que +/-80.000 € ont été économisés grâce aux travaux des ouvriers de la piscine et du service travaux.

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA PISCINE.

En période scolaire : du lundi au vendredi de 11h45 à 13h15 et de 15h30 à 17h00

Durant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 8h00 à 17h00



La piscine est accessible depuis le 17 février

Liste des travaux prévus en 2014

Aménagements divers aux plaines de jeux, entretien et remplacement des avaloirs, installation d'ossuaires à Aubange, Athus et Halanzy

Halanzy

- Construction d'un bassin écreteur
- Curage de la Batte
- Remise en état de la rue de Nickbas
- Remise en état des rues de la Résistance et des Carrières
- Remise en état de la rue des Ateliers
- Agrandissement du funérarium

Battincourt

- Restauration de la Grotte
- Remise en état de la rue des Etangs (partie dans le bois)



Grotte de Battincourt

Aubange

- Remise en état des rues de la Lisière et des Hêtres
- Remise en état de la rue Vanspeybroek
- Agrandissement du bâtiment de la pétanque « la Chiquette »
- Aménagements intérieurs du centre sportif de Clémaraire et construction d'une cafétaria
- Curage de l'étang de Clémaraire

Athus

- Remise en état de la rue du Prix Nobel
- Aménagement des abords et des parkings de la piscine et du cimetière du Joli Bois
- Aménagement du parc animalier et du parc de détente du Quartier Pech
- Curage de l'étang de pêche, rue Floréal
- Rénovation de l'ancien local du billard, rue de Rodange
- Rénovation de l'éclairage du terrain de football, assortie d'une demande de subside

Mobilité

L'ACCÈS À LA RUE AREND À ATHUS EST INTERDIT AUX VÉHICULES DONT LA DIMENSION DÉPASSE UNE LONGUEUR DE 12 MÈTRES

Curage de l'étang de Clémaraïs

Son envasement important et l'affaissement de ses berges ont nécessité son curage qui a débuté le mardi 18 février.



Voirie

SOUCHES D'ARBRES

Des souches d'arbres abattus depuis de nombreuses années sur les trottoirs et présentant un réel danger pour les piétons vont être enlevées.

1^{ère} phase : Athus

Place Verte : n°2 (1 souche), n°6 (2 souches), n°18 (2 souches), autour de la place (7 souches)

Rue Arend , n°67 (1 souche), n°69 (1 souche)

Rue de la Piscine , n°5 (1 souche), En face du n°4 (1 souche), En face du terrain vague (3 souches)

Rue de la Montagne n°5 (1 souche), n°7 (1 souche), n°9 (1 souche), n°23 (1 souche), En face du n°23 (1 souche), n°29 (2 souches), n°24 (3 souches), n°31 (1 souche), n°33 (1 souche), n°35 (1 souche), n°40 (1 souche), n°47 (1 souche), En face du n°56 (1 souche), En face du n°58 (1 souche), En face du n°72 (1 souche)

Rue de Guerlange n°2 (1 souche), Rue Lutgens n°16 (école) (1 souche), Rue des Bruyères En face du n°2 (1 souche), Rue de la Station En face du n°42 (1 souche), En face du n°44 (1 souche), En face du n°62 (1 souche), En face du n°66 (1 souche)

TOTAL : 45



Ruralité

LA PROVINCE DE LUXEMBOURG PROPOSE DES AIDES AUX AGRICULTEURS

Acteur de proximité et de terrain, la Province de Luxembourg, via le Service Provincial d'Information, de Gestion et de Vulgarisation Agricole (SPIGVA), et le Développement Agri-Développement du CER Groupe, encadrent les agriculteurs luxembourgeois autour de différentes missions :

1 - La comptabilité et les conseils de gestion

La tenue d'une comptabilité analytique permet à l'agriculteur d'obtenir :

- une analyse technico-économique de son exploitation,
- des conseils techniques, agronomiques et financiers judicieux,
- de nombreux services et aides administratives (déclarations de superficie, mesures agro-environnementales, eaux usées, dossiers ISA).

2 - Le permis d'environnement

La Province de Luxembourg accompagne les agriculteurs de la province de Luxembourg dans leurs démarches de permis uniques et permis d'environnement agricoles.

3 - La formation professionnelle des agriculteurs

La Province de Luxembourg organise des cours à destination de jeunes agriculteurs qui s'installent :

- Cours A (productions animales et végétales)
- Cours B (gestion et installation)

4 - La vulgarisation agricole

La vulgarisation tourne notamment autour de :

- la vulgarisation fourragère : une plate-forme démonstrative de 5 hectares a été développée à Marloie sur les thèmes :
 - o de l'autonomie alimentaire (mélanges fourragers, luzerne, pois, féverole, lupin, etc.)
 - o du maïs fourrager (techniques nouvelles, vitrine variétale, maïs épis broyés, etc.)
 - o agro-ressources (chanvre industriel)

- l'aide technique aux producteurs laitiers : contrôle des installations de traite, conseils aux exploitants pour améliorer la qualité du lait, etc.

5 - Les aides aux agriculteurs

- **Fonds des Calamités en Faveur des Agriculteurs de la Province de Luxembourg** : ASBL qui accorde une assistance financière, sous forme de dons ou de prêts, aux agriculteurs qui subissent des calamités professionnelles exceptionnelles.
- **Service de remplacement** : ASBL qui met à la disposition des agriculteurs qui en sont membres, du personnel pouvant assurer le remplacement de l'exploitant (maladie, accident, hospitalisation, décès, événements familiaux, vacances, etc.).

6 - La promotion

- Produits locaux
- Projet de biométhanisation
- Concours des Fermes fleuries
- Opérations Agricharmes

Contacts :

084/22.03.06 - infospigva@province.luxembourg.be

CER Groupe, Département Agri-Développement :
084/22.02.11 - info@cergroupe.be



Enseignement communal

Le conseil communal a décidé à l'unanimité de faire dresser un projet de rénovation des classes primaires de l'école communale sise Rue de la Gare. Il porte sur l'éclairage, la mise en peinture et le renouvellement des sols.



Zone de Police

La Zone de Police dans son environnement transfrontalier.

L'ouverture des frontières est perméable à certaines formes de criminalité.

Pour permettre d'y remédier plusieurs traités et conventions ont été signés entre les différents Etats européens.

Le Traité de Schengen de 1985 et la Convention d'application de l'Accord de Schengen (CAAS) permettent la libre circulation des personnes entre un grand nombre de pays européens. Pour empêcher que la suppression des contrôles aux frontières n'entraîne des abus, sont non seulement prévus des contrôles plus stricts aux frontières extérieures et une harmonisation des visas et politiques d'asile, mais aussi une plus étroite coopération policière et judiciaire.

Le Traité de Prüm a été signé le 27 mai 2005 par la Belgique, les Pays-Bas, le Luxembourg, l'Allemagne, l'Autriche, la France et l'Espagne.

Ce traité repose sur les accords d'exécution de Schengen de 1990 et travaille à intensifier la coopération policière transfrontalière, en particulier dans la lutte contre le terrorisme, la criminalité transfrontalière et l'immigration illégale.

Le Traité BENELUX en matière d'intervention policière transfrontalière est d'application depuis le 27-02-2005. Celui-ci a pour objectif d'étendre les possibilités de la coopération policière dans le cadre du maintien de l'ordre public et de la sécurité, dans le cadre de la protection des personnes et des biens et dans le cadre de la prévention et de la recherche des faits punissables.

Dans le cadre de ce traité, les patrouilles ou des contrôles mixtes avec nos collègues luxembourgeois peuvent être organisés en fonction des besoins opérationnels.

Il est désormais possible par exemple d'organiser une patrouille commune ou un service d'ordre avec des collègues luxembourgeois et français.

”

L'exécution des poursuites et des observations transfrontalières ainsi que l'échange d'informations est autorisée par l'Article 41 de la Convention d'Application de l'Accord de Schengen. Toutefois, elle ne peut continuer que si les personnes se sont soustraites à une peine privative de liberté ou qui sont suspectées d'un fait punissable pouvant donner lieu à une extradition.

Pour le Luxembourg, nous pouvons poursuivre sur l'ensemble du territoire du Grand Duché, arrêter la personne et la remettre aux autorités policières et judiciaires luxembourgeoises en vue du suivi. Pour la France, la poursuite est autorisée mais pas l'arrestation qui ne peut être effectuée que par des policiers ou gendarmes français.

Les fonctionnaires qui participent à un contrôle ou à une patrouille mixte doivent être identifiables extérieurement. Ce qui précède ne s'applique pas si la nature de l'intervention policière l'impose.

Lorsque les mesures l'imposent, les fonctionnaires de police des deux parties peuvent exécuter une fouille de sécurité, passer des menottes, arrêter un suspect, et mettre en sécurité des objets saisis.

La zone de police Sud Luxembourg a organisé avec les polices grand-ducale et française une première patrouille tripartite. Cette première expérience s'est révélée positive et sera poursuivie à l'avenir.



Pompiers

SERVICE RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

« Une belle leçon de courage et de solidarité »

L'épreuve de recrutement de pompiers volontaires organisée le 14 décembre 2013 est très encourageante. En effet, 9 candidats sur 13 ont réussi tous les tests. Depuis le 1^{er} février, suite à la décision du conseil communal, ils suivent un stage de formation d'un an à l'école du feu à la caserne d'Etalle.

Les lauréats sont Messieurs Pierre Birchen, Adrien Broens, Julien Colas, Arnaud Meurens, Pascal Pieschacon, Miguel Sequera Gomes Costa Marcio, Jérôme Tancredi, Cédric Zanini et Thomas Close



Permanences

Permanences de Madame le Bourgmestre

Les samedis sans rdv de 9h30 à 11h30 :

- Samedi 12 avril 2014

- Samedi 10 mai 2014

- Samedi 7 juin 2014

Hôtel de Ville,

22 rue Haute, 6791 Albus

Possibilité de rdv en semaine en vous adressant au secrétariat du Bourgmestre, Mme Valérie Moutoy - Tél. : 063/38.12.51.

Parc animalier



Parc animalier

En plus de l'installation de bancs supplémentaires et de toilettes publiques le conseil communal a pris la décision de principe de procéder à la construction d'un bâtiment sur le site du parc animalier d'Athus pour répondre aux besoins du personnel du parc de détente et des animaux : réserve de foin, de paille, de nourriture, mise en sécurité du matériel et des outils...

Ruralité

“ JOURNÉE DES FAMILLES le 11 mai 2014 au parc animalier

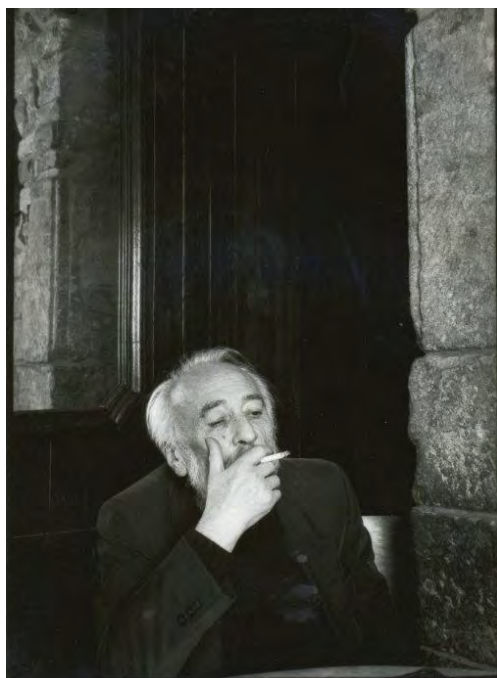
Exposition avicole, ballade en véhicules ancêtres, démonstration canine, lâcher de ballons, animations diverses et petite restauration.



Personnalité Aubangeoise

EDMOND DUNE

Le 29 mars prochain à 18 heures, l'Administration communale d'Aubange inaugurerà une stèle à sa mémoire au parc animalier. Le même jour, quelques élèves de l'Athénée royal d'Athus présenteront une de ses pièces, Gloire à Rudois, au Centre culturel d'Athus à 18.30 heures.



Edmond Hermann, devenu Edmond Dune en littérature, est né le 2 mars 1914 à Athus et décédé le 25 janvier 1988 à Luxembourg. À deux ans à peine, il perd ses parents, emportés par la tuberculose.

En 1938, après des études d'agronomie aux universités de Louvain et de Nancy, il s'engage dans la Légion étrangère sous le pseudonyme d'Hugues Dardenne, et passe ensuite dans les rangs de l'armée britannique (1943-1945). À la Libération, Dune se fixe à Luxembourg où il entre comme journaliste à Radio-Luxembourg (RTL), il y exercera jusqu'à sa retraite en 1979. En 1947, il épouse Margot Gengler dont il aura quatre filles.

D'abord poète, Edmond Dune a aussi fait œuvre de dramaturge, d'essayiste, de critique et de traducteur.

Il publie son premier recueil de poèmes, Révélation, en 1938 et, en 1957, sa pièce Les Taupes est représentée au Théâtre du Vieux-Colombier à Paris. D'autres pièces sont créées au Luxembourg : Les Tigres en 1966, Le Puits de Fuentès en 1974, Gloire à Rudois, L'Aumônière, Le Dernier Roi en 1993. Il collabore également à de nombreuses revues littéraires (La Part du feu, Septembre, Le Journal des Poètes, Origine, Les Cahiers Luxembourgeois, Marginales, Dire, Critique, etc.) et traduit des auteurs allemands (Georg Trakl) ou italiens.

Féru de musique et d'art, Edmond Dune s'adonne à la peinture et expose à plusieurs reprises à Luxembourg. En 1987, il est le premier lauréat du Prix Batty Weber, prix national de la littérature luxembourgeoise, pour l'ensemble de son œuvre. Depuis 2011, ses œuvres complètes sont en cours de publication aux éditions Phi sous la direction du Centre national de littérature du Luxembourg.

Propreté

“ NETTOYONS LES BORDS DE NOS RUISSEAUX, RIVIÈRES ET CHEMINS.

Afin de compléter l'opération de nettoyage des bords de routes déjà engagée par le service des travaux, nettoyons les bords de nos ruisseaux, rivières et chemins.

Comment ?

En rejoignant la commune qui mobilisera les écoles, les associations et les volontaires- familles ou individuels.

Quand ? Les 5 et 6 avril

Renseignements :

COMMUNE D'AUBANGE : Estelle Lothaire, 063 38 12 53, lothairee@aubange.eu

IDELUX : pascal.micha@idelux-aive.be, Tel. : 061 41 11 26

Cellule de coordination du Contrat de Rivière Semois-Chiers :

Rue de France, 6, 6730 Tintigny, ycollignon@semois-chiers.be
Tel. : +32(0)63 388.944



UNE VIDÉO VAUT MIEUX QU'UN LONG DISCOURS.

Le tri sans souci ? Pas toujours... Il est bon de temps en temps, de rappeler les consignes de tri et d'expliquer le « comment et le pourquoi ». Quand sortir mes poubelles ? Comment le camion pèse-t-il mon duo-bac ? Le camion qui passe devant chez moi est-il vraiment compartimenté ?



La commune est confrontée en permanence à ces questions. Pour mieux vous aider à comprendre et à appliquer les consignes de tri, l'intercommunale chargée du service par les communes a réalisé 7 vidéos. En images, le « bon » et le « mauvais » trieur dialoguent et apportent concrètement des réponses aux interrogations les plus fréquentes.

<http://www.idelux-aive.be>



Volume des déchets collectés par les ouvriers communaux entre Aubange et Halanzy. Cela se passe de commentaires !

Ne vous laissez pas surprendre !

vos parcs à conteneurs sera fermé :

- du samedi 19 avril au lundi 21 avril inclus (week-end de Pâques)

Environnement

Evitons le « gaspi », votre vieux vélo peut servir !

Quand ? le 26 mars 2014

Comment ? En lui offrant une seconde vie.

Où ? Dans votre parc à conteneurs

Les vélos d'enfants, d'adultes, les trottinettes, ... en bon état sont les bienvenus.



RECYCLONS NOS DÉCHETS

Dans notre province, 40 000 tonnes de déchets verts sont compostés, affinés et stockés. Le compost conforme à l'analyse d'échantillons est en vente :

- en sac de 40 litres/3 euros/ dans tous les parcs à conteneurs
- en vrac à Habay. Le prix varie en fonction de la quantité retirée

Avantages

- il favorise la croissance des plantes
- il améliore la structure du sol

Il doit être mélangé avec de la terre, du sable ou du terreau (1/3 compost-2/3 substrats), Remarque importante : pur, il détruit les semis et les jeunes plants.

Parc à conteneurs d'Aubange :
Zoning Industriel d'Aubange,
tél. : +32 (0)63 38 73 25

Parc à conteneurs de Messancy :
Rue Krebling 15, tél. : +32
(0)63 38 82 44

Parc à conteneurs de Musson
Rue Marcel Niessen, Baranzy,
tél. : +32 (0)63 67 52 60



Eaux usées

Evacuation des eaux usées et entretien de l'égouttage

Chaque année, vous êtes nombreux à vous tourner vers votre administration pour évoquer un ou plusieurs problèmes liés à l'égouttage. Nous avons donc pensé rédiger cet article afin de vous expliquer brièvement le fonctionnement de notre réseau d'assainissement et les responsabilités de chacun dans l'entretien de ce dernier.

La commune compte actuellement deux stations d'épuration et est tenue d'entretenir son réseau de canalisation afin de permettre un écoulement efficace des eaux usées. Le raccordement particulier y compris la partie sous voirie est à votre charge en ce qui concerne son entretien.

Il faut donc comprendre que le raccordement de votre habitation, qui se matérialise par un tuyau PVC ou plus anciennement grès, qui reprend toutes les eaux résiduaires de votre maison (eaux usées et eaux claires) et qui vient se 'piquer' sur l'égout communal vous appartient. Même s'il se situe sous domaine public (trottoir ou voirie) !

En cas de problème (égoût bouché), il convient, dans un premier temps d'y remédier ou de prendre éventuellement contact avec une société spécialisée qui viendra curer et vidanger votre réseau. Demandez que l'entreprise réalise un passage caméra de votre canalisation. Vous pourrez ainsi visualiser l'état de votre raccordement et envisager, en cas de problème, les solutions les plus adéquates.

Quelques exemples des « idées fausses » souvent entendues par nos services :

1. Lorsque vos évacuations de WC, sterfputs, douches, etc. commencent à présenter des problèmes d'évacuation, vous pensez généralement que c'est l'égout communal qui est bouché.

Par expérience, nous pouvons vous dire que dans 99% des cas le problème se situe ailleurs. Si vous en avez l'occasion, effectuez une petite enquête de quartier afin de constater si vos voisins ont le même problème.

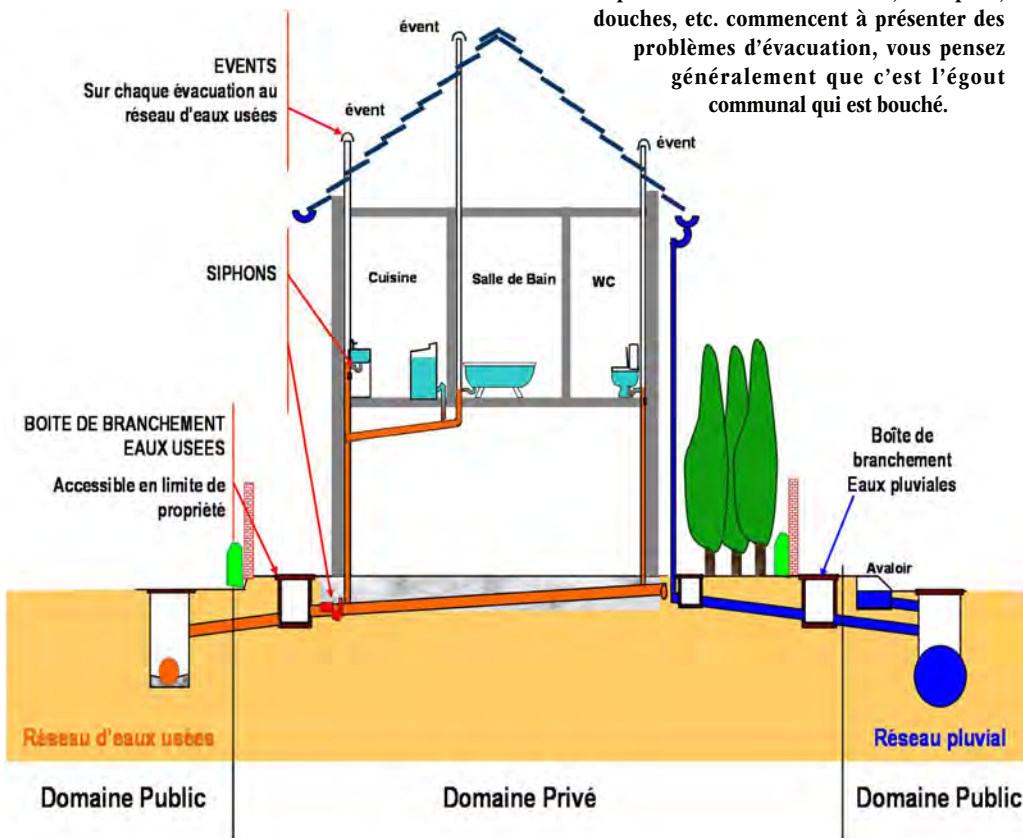
2. Lorsque vous voyez, le long des trottoirs ou voiries, un avaloir bouché, souvent vous pensez que cela agit négativement sur votre raccordement à l'égout. Vous devez savoir que les avaloirs sont raccordés avec un tuyau indépendant à l'égout communal. Ils sont piqués, dans la mesure du possible, directement dans les chambres de visite qui sont matérialisées sur le domaine public par des taques en fonte.

3. Lorsque vous constatez des pénétrations d'eaux dans vos caves ou parties enterrées de votre habitation, la question de l'égout communal bouché nous est également souvent posée. Encore une fois, dans la grande majorité des cas, le problème se situe ailleurs. Dans les habitations relativement anciennes, il ne convenait pas systématiquement de protéger les murs enterrés. Lors de fortes pluies, les eaux qui s'accumulent dans le sol gorgent ce dernier. L'eau trouve un chemin dans vos murs et pénètre ainsi dans votre habitation.

N'hésitez pas, en cas de problèmes ou de questions éventuelles, à contacter le service travaux de votre commune.

*Responsable :
Pénélope ESCARMELLE
Tél. : 063/38.94.33*

”



Europe projet Leader

ASBL Cuestas

Riche de l'expérience de deux opérations Leader, l'ASBL Cuestas a accepté la mission d'écriture d'un troisième Plan de développement stratégique 2014-2020 sur les communes d'Aubange, Etalle, Meix-dt-Virton, Musson, Rouvrois, Saint-Léger, Tintigny et Virton.

Alors que le premier plan articulait une dizaine d'actions agricoles, sociales, environnementales et culturelles autour du thème fédérateur « amélioration des relations entre ruraux et néo-ruraux », le second, plus précis, plus volontariste, visait à « accroître

durablement la capacité économique endogène du territoire par l'exploitation de ses atouts et qualités et par l'organisation de ses acteurs ».

Coopérative fermière de la Gaume, Coopérative Gaume Energie, actions biodiversité en ferme, projet intergénérationnel Part'Age, Journal de classe du p'tit gaumais ... Tous les projets des deux premiers plans ont été menés à bien et les évaluations, internes et externes, ont confirmé cet aboutissement.

Dans le cadre de l'écriture de notre troisième plan, nous avons besoin de vous. Citoyens, acteurs du territoire, nous vous invitons à partager vos idées via <http://www.cuestas.be/partageons-vos-idees/>
Pour plus d'information : Nicolas Ancion – 063 45 71 26 – n.ancion@cuestas.be

L'EAU CHAUDE, OUI. LA DOUCHE FROIDE, NON !

EN MOYENNE, NOUS CON-SOMMONS CHACUN DE 40 À 80 LITRES D'EAU CHAUDE PAR JOUR.

EN 2010, LA PRODUCTION D'EAU CHAUDE SANITAIRE REPRÉSENTAIT 13 % DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DES MÉNAGES WALLONS.*

VOILÀ DONC UN POSTE COÛTEUX SUR LEQUEL IL Y A MOYEN D'ÉCONOMISER SÉRIEUSEMENT.

SE LAVER

ÉVITONS DE STOCKER L'EAU CHAUDE !

- La règle de base pour consommer le moins possible d'énergie : produire l'eau chaude directement quand on la consomme, en évitant de la stocker.

LES SYSTÈMES LES PLUS ÉCONOMES SONT :

- le chauffe-eau solaire ;
- le chauffe-eau au gaz naturel ;
- le ballon d'eau chaude raccordé à la
- chaudière ;
- la pompe à chaleur pour l'eau sanitaire.

LE CHAUFFE-EAU SOLAIRE

Même dans nos contrées, un chauffe-eau solaire bien dimensionné et bien orienté peut produire annuellement jusqu'à 60 % de l'eau chaude consommée par le ménage. La facture d'énergie en sera réduite d'autant.

- Des subsides sont octroyés par la Wallonie.
- Renseignements auprès des Guichets de l'énergie.
- Sur <http://energie.wallonie.be>, retrouvez les bons conseils pour réussir l'installation de votre chauffe-eau solaire et l'annuaire des installateurs agréés Soltherm.

Les idées futées :

- Une douche de 5 minutes consomme de 30 à 40 litres d'eau contre 100 à 130 pour un bain.

Je peux donc prendre trois douches pour un bain ! J'en tiens compte. Deux enfants peuvent partager le même bain. Economie : 50 % !



- Quand je me savonne, je coupe le robinet d'eau chaude de la douche. Il est plus économique de ne l'ouvrir que chaque fois que nécessaire.

- Un pommeau de douche économique, peu coûteux et qui réduit le débit, permet de diminuer la consommation d'eau de 40 à 50 %. En vente dans la plupart des magasins d'équipement sanitaire ou de bricolage.

- J'évite les « équipements de luxe » (douche avec jets d'hydro-massage, jacuzzi...). Alors que le débit d'une douche avec un pommeau économique est d'environ 8 litres/minute, celui de tels équipements peut atteindre plus de 40 litres/minute !

- En général, l'eau chaude est portée à une température excessive. Dans la plupart des cas, 40 à 45°C suffisent largement à l'utilisation. Je veille donc à stocker l'eau à la température la plus basse possible permettant de garantir mon confort d'utilisation.

- J'opte pour un chauffe-eau au gaz sans veilleuse. La consommation de cette veilleuse est d'environ 120 m³ de gaz par an.

- Je veille au parfait état des joints des robinets : un robinet d'eau chaude qui fuit constitue une source importante de gaspillage d'énergie.

- Si je suis équipé(e) d'un boiler électrique, j'en coupe l'alimentation quand je m'absente pour plus de 24 heures afin de supprimer la consommation due au maintien de la température. Je place une minuterie sur le boiler afin de réduire son temps de chauffe au minimum nécessaire.

- Il faut régulièrement détartre le boiler électrique, celui sur la chaudière et le chauffe-eau : le calcaire diminue le rendement de ces appareils.

Source : BILAN ÉNERGÉTIQUE DE LA WALLONIE SECTEUR DOMESTIQUE ET ÉQUIVALENTS



Wallonie

PRÉSENTATION DU SERVICE LOGEMENT

En 2007, les communes d'Aubange, Musson, Saint-Léger et Messancy ont créé un service Logement pluricommunal. Un conseiller Logement a été engagé, il partage son temps entre les quatre communes. Sa charge de travail étant de plus en plus importante et devant se diversifier pour répondre aux attentes des citoyens, l'arrivée d'un nouvel écopasseur en septembre 2013 a permis de renforcer le service Logement de la Commune d'Aubange.

Les missions du service Logement se répartissent suivant 4 grands axes :

1) La gestion des logements sociaux :

Quotidiennement, le service Logement tient une permanence et essaye de trouver des solutions au relogement d'urgence.

Les candidatures à l'obtention d'un logement social communal sont enregistrées et dans l'attente, les demandeurs sont réorientés vers d'autres organismes.

2) L'inventaire des bâtiments inoccupés :

En plus de dégrader l'image de nos villages, les bâtiments laissés à l'abandon peuvent présenter des problèmes de sécurité et salubrité publiques qui pourraient entraîner des risques pour la santé du voisinage. Depuis 2005, une taxe communale est applicable à ces bâtiments inoccupés.

L'identification des bâtiments vides n'est pas toujours aisée. L'information venant des citoyens est souvent très utile. Celle-ci est vérifiée par une enquête de terrain afin déterminer si le bâtiment en cause est effectivement inoccupé.

3) Le conseil en matière d'énergie :

Lors des permanences, le personnel du service Logement vous renseigne et vous donne des conseils sur les primes régionales et provinciales relatives à l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments (isolation des murs, de la toiture, pose de double vitrage, audit énergétique, ...).

Le rôle de l'écopasseur est aussi de contrôler le respect des normes en matière de performance énergétique des

bâtiments (PEB) et des nouveaux projets urbanistiques que ce soit pour les nouvelles constructions ou les rénovations.

4) La salubrité des logements

Les deux agents du service sont agréés pour réaliser des enquêtes de salubrité et délivrer des attestations de conformité pour l'obtention des permis de location.

Toutes les demandes de permis d'urbanisme relatives à la création d'immeubles à appartements ou la création de logement(s) supplémentaire(s) dans un bâtiment existant sont analysées (sur plans et/ou sur le terrain) du point de vue de la salubrité et du surpeuplement.

Le Conseiller en Logement effectue aussi des inspections d'hygiène des cafés dans le cadre de l'attribution de patentes pour les débits de boisson. Il vérifie le respect de la législation en vigueur (décret du 23 novembre 2006).

ÉCOPASSEUR : Elodie MARCHAL

Adresse : rue Haute, 22, 6791 Athus (rez-de-chaussée),
Tél. : +32 63 381255, Fax : +32 63 385287
marchale@aubange.eu

Heures d'ouvertures des bureaux :

Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00

SERVICE LOGEMENT : Olivier KEMP,

Adresse : rue Haute, 22, 6791 Athus (rez-de-chaussée),
GSM : 0474/ 600.128, Tél. : 063 38 12 59,
olkemp@yahoo.fr

Permanences : Lundi de 9h00 à 11h30

Le service Logement réalise des inspections de salubrité sur le territoire de la commune pour les logements présentant des problèmes de sécurité et/ou de salubrité.

”

“ **Je suis propriétaire : dois-je disposer d'un permis de location ?**

Je suis locataire : dois-je exiger du propriétaire un permis de location ?

Le permis de location est obligatoire pour tous les logements collectifs et les petits logements individuels de moins de 28 m² de superficie habitable* (attention : la superficie habitable n'est pas égale à la totalité de la surface de plancher du logement). Toutefois, les logements situés dans l'immeuble où habite le bailleur, pour autant que l'immeuble comprenne au maximum deux logements loués et quatre locataires, sont exemptés de permis de location.

Logements communaux

La commune est propriétaire de 55 logements mis en location. Les habitations du Sud Luxembourg sont propriétaires de 408 maisons et appartements sociaux. Le C.P.A.S. est quant à lui propriétaire de 3 logements mis en location.

Majorité contre opposition le conseil communal a approuvé dans le cadre de l'ancrage communal 2014-20016 le projet de :

- la création d'un logement social rue de Rodange, 103 à Athus
- l'acquisition du gros œuvre d'un immeuble à appartements sis rue de Rodange
- l'aménagement d'une partie du presbytère d'Halanzy en logements communaux

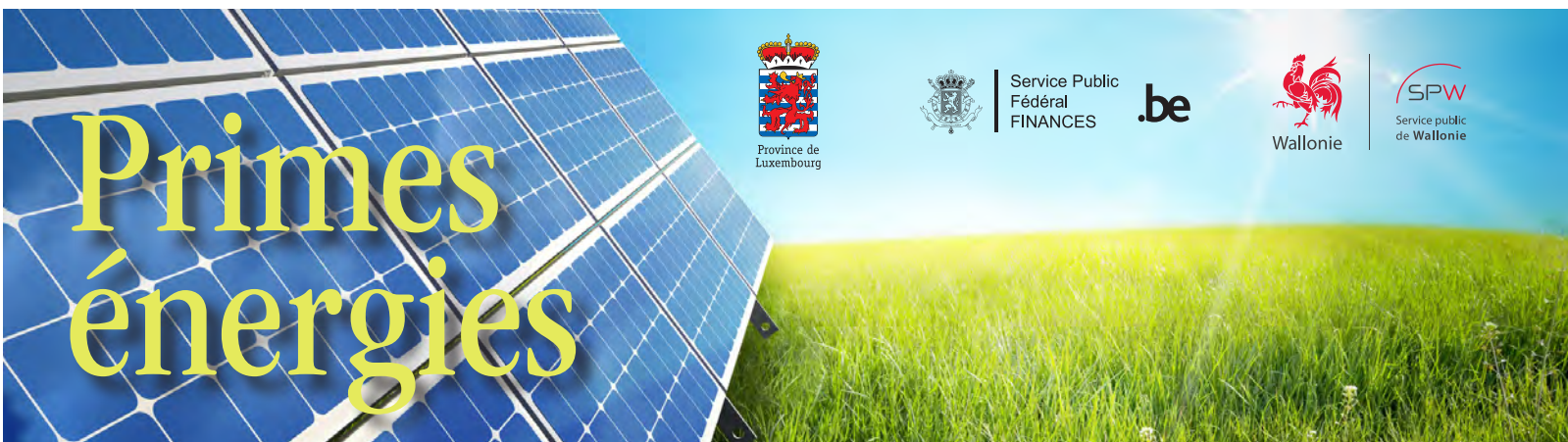


En exigeant un permis de location, la Région wallonne veut garantir à chacun un logement décent. Tous les logements doivent répondre à des critères minimaux de salubrité, de sécurité, de superficie habitable, de nombre de pièces, d'inviolabilité du domicile et du respect de la vie privée.

Si vous ne disposez pas encore d'un permis de location, prenez contact, au plus vite, avec un enquêteur agréé soit communal ou privé. Si votre logement respecte tous les critères de salubrité, l'enquêteur vous délivre un rapport de visite et une attestation de conformité. Lorsque vous êtes en possession de cette attestation, vous pouvez introduire officiellement une demande de permis de location à la commune. Dans les 15 jours, le Collège communal procède à l'examen des documents et vous octroie le permis de location. Celui-ci est valable pour une durée de 5 ans.

La mise en location d'un logement sans permis de location peut être sanctionnée par une amende administrative d'un montant compris entre 500 et 12.500 €.

* Dans le calcul de superficie habitable ne comptent pas : les halls, salles de bains, WC, débarras, caves, greniers, garages, les pièces ne disposant pas d'un éclairage naturel, les pièces enterrées à plus de 1 m sous le niveau des terrains adjacents et les pièces d'une largeur inférieure à 1,50 m.



Province de Luxembourg



Service Public Fédéral FINANCES

.be



Wallonie



Service public de Wallonie

Primes énergies

Prime de la Province de Luxembourg

Les demandes de subvention sont à adresser à :

Collège provincial, Cellule Développement Durable, Square Albert 1^{er}, 1 à 6700 ARLON.

Elles sont accompagnées de tous les documents et de tous les renseignements utiles.

Plus d'infos sur :

<http://www.province.luxembourg.be/fr/aides-et-subventions.html>

SUBVENTION POUR L'INSTALLATION D'UN POÊLE À BIOMASSE.

La subvention n'est pas cumulable avec une subvention octroyée dans le cadre du programme MEBAR pour la même installation.

- Le montant de la subvention s'élève forfaitairement à 500 euros par installation.

DEMANDE D'ANALYSE DE L'AIR DANS VOTRE MAISON

De nos jours, nous passons 80 à 95 % de notre temps à l'intérieur, or les concentrations en certains polluants peuvent parfois y être plus élevées que dans l'air ambiant ! Nous savons aussi que ces polluants, dont la liste est longue, peuvent avoir des effets sur la santé (allergies, irritations, toux, maux de tête, ...).

Dans la majorité des cas, quelques gestes simples permettent d'améliorer la qualité de l'air dans nos maisons : aérer régulièrement, ne pas fumer à l'intérieur, maintenir la température des pièces entre 18 et 21 °C, éviter toute humidité excessive, ne pas occuper trop rapidement une pièce récemment rénovée, éviter les produits à base de solvants, éviter les tapis plats, ...

Mais ces actions simples ne suffisent pas toujours ! C'est pourquoi la province de Luxembourg met à votre disposition un Service d'Analyse des Milieux Intérieures; le SAMI-Lux. Ce service travaille en étroite collaboration avec votre médecin pour rechercher les causes de différents symptômes ainsi que leur source éventuelle dans l'habitation et vous proposer des solutions efficaces pour remédier aux problèmes rencontrés.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas, contactez le SAMI-Lux !

Thérèse MAHY

Députée provinciale

en charge de la Prévention Santé

Observatoire de la santé

Rue de la Station, 49 - 6900 MARLOIE

Tél : 084/31.05.03 - Fax : 081/31.18.38.

samilux@province.luxembourg.be

www.province.luxembourg.be

Service Public Fédéral finances réduction d'impôt

ISOLATION DU TOIT

La réduction d'impôt s'élève à 30 % des dépenses pour les travaux effectivement réalisés.

Il s'agit des sommes facturées TVA comprise.

Pour l'exercice d'imposition 2014 (revenus 2013), cette réduction s'élève à maximum 3.010 euros par habitation.

Si vous êtes propriétaire de plusieurs habitations dans lesquelles vous entreprenez des travaux d'isolation du toit, vous avez donc droit à une réduction d'impôt de maximum 3.010 euros pour chacune de ces habitations.

Pour pouvoir bénéficier de l'avantage fiscal, vous devez disposer de factures pour les travaux et avoir payé ces factures en 2013, indépendamment du moment de la réalisation des travaux.

Je ne peux pas bénéficier intégralement de la réduction d'impôt en raison de la limite de 3.010 euros. L'excédent pourra-t-il être reporté ?

Non. Depuis l'exercice d'imposition 2013, il n'est plus possible de bénéficier d'un report de l'excédent les années suivantes.

J'ai déjà profité d'une intervention financière (prime, subside, ...) des pouvoirs régionaux. Puis-je encore bénéficier de la réduction d'impôt ?

Oui !

- Même si vos dépenses ont déjà donné lieu à une intervention financière par les pouvoirs régionaux, vous pouvez toujours bénéficier de la réduction d'impôt.
- Les réductions d'impôt au niveau fédéral sont distinctes des interventions octroyées par d'autres pouvoirs publics.
- Vous pouvez donc cumuler ces différents avantages.

J'utilise l'habitation dont je suis propriétaire à des fins professionnelles. Puis-je à la fois reprendre les dépenses pour isolation du toit dans mes frais professionnels et bénéficier de la réduction d'impôt ?

Dans la mesure où les dépenses pour travaux d'isolation du toit entrent en considération à titre de frais professionnels ou pour la déduction pour investissement, elles ne peuvent pas être prises en compte pour la réduction d'impôt.

Puis-je bénéficier d'un avantage fiscal même si je n'ai pas d'impôt à payer ?

Non (sauf en cas de report des dépenses effectuées en 2010, 2011 et 2012).

Prime de Région Wallonne

Le tableau récapitulatif est disponible sur :

<http://energie.wallonie.be/>

Les demandes de subvention sont à adresser à :

Département de l'Énergie et du Bâtiment durable
Chaussée de Liège, 140-142 - B-5100 Namur (Jambes)
Tél.: 0800 1 1901 • Fax : 081/48 63 03

Plus d'infos sur :

energie@spw.wallonie.be

<http://energie.wallonie.be>

ou

Guichet de l'énergie :

Rue de la Porte Neuve 20, 6700 Arlon, Belgique

Tél : 063/24.51.00

Fax : 063/24.51.09

guichetenergie.arlon@spw.wallonie.be

Ouverture du mardi au vendredi entre 9h et 12h et le mardi de 13h à 16h, ou sur rendez-vous.

COMMENT INTRODUIRE UNE DEMANDE DE PRIME ÉNERGIE ?*

1. Vous procurer un formulaire !

Chaque prime fait l'objet d'un formulaire spécifique qui vous renseigne sur les critères techniques et administratifs indispensables à respecter.

Les formulaires de demande de primes sont disponibles :

- sur Internet <http://energie.wallonie.be>
- via le 0800 1 1901

2. Réaliser votre investissement et/ou effectuer les travaux nécessaires

Certaines primes nécessitent le recours à un entrepreneur disposant d'un accès réglementé à la profession.

3. Préparer soigneusement votre dossier de demande de prime

Remplissez très soigneusement le formulaire et ses annexes techniques le cas échéant.

Les formulaires peuvent être remplis en ligne via le site <http://energie.wallonie.be>.

Le demandeur de la prime doit être la personne à qui la facture est adressée.

N'oubliez pas d'indiquer de manière visible le numéro de compte sur lequel la prime sera versée en cas d'acceptation et l'identité du titulaire du compte.

4. Introduire votre demande de prime dans un délai de 4 mois à partir de la date de la facture ou de la date précisée sur le formulaire

* Attention : des exceptions existent, renseignez-vous auprès de votre guichet de l'énergie ou du service logement de la commune

Service Accueil et Prévention

« Hier, j'ai surpris ma fille qui buvait une bière avec ses nouvelles copines... Elle n'a que 14 ans, cela m'inquiète... comment bien réagir ?? »

A l'adolescence, le rôle du groupe est important. Dans tous les cas, maintenir toujours le dialogue, ne pas verser dans la colère et la dramatisation. Expliquer pourquoi la loi interdit la vente et la consommation d'alcool aux jeunes de moins de 16 ans

- *Les effets de l'alcool sur la santé et son comportement en société sont néfastes;*
- *Le corps et le cerveau des adolescents sont encore en pleine construction*

Faites-lui part de vos inquiétudes. Mais sans critiquer de façon directe ses copines.

Parlez de vos expériences et de vos propres difficultés à son âge.

Dites lui qu'elle peut toujours compter sur vous, que vous comprenez qu'elle peut commencer à avoir une vie sociale en dehors de la famille.

L'intégration dans un groupe est effectivement essentielle pour un adolescent. Ce n'est cependant pas pour ça que vous n'avez pas une réelle possibilité d'influencer ses décisions ou, tout au moins, de lui faire passer certaines informations, de parler de certaines réalités dont elle devrait tenir compte aussi.

Service Accueil et Prévention

Service public actif en matière d'assuétudes et de toxicodépendance
Michaël MATHIEU : tél : 063 / 38 87 16



Associatif

LE DON D'ORGANES, JE DIS OUI !

Chaque année, en Belgique, plus de 1000 patients attendent un organe, un rein, un poumon, un foie, un cœur pour revivre presque comme tout le monde. Mais 1/3 de ces patients mourront faute d'organes.

Christine Poncelet-Geimer est présidente de l'antenne Arlon de la Ligue en faveur des Insuffisants Rénaux (LIR Arlon). Christine et les 11 membres de la LIR Arlon, dont 4 sont des patients transplantés rénaux ou dialysés, s'investissent dans l'association.

Avec l'aide de votre Administration Communale, la LIR Arlon met à votre disposition une carte « **Le don d'organes, je dis oui !** » que vous recevez lors de votre inscription en tant que donneur d'organes. Cette carte est importante, gardez la sur vous, en cas de décès elle permet à l'équipe médicale de gagner du temps.

Christine Poncelet-Geimer, patiente transplantée rénale depuis le 1^{er} novembre 2008, se bat chaque jour pour que le don d'organes ne soit plus un sujet tabou.

Renseignement :

Christine Poncelet-Geimer
Tél. : 063/60 11 45
email : lirarlon.christine@gmail.com.

www.lirarlon.jimdo.com



Social

“ L'asbl « Les Amis de la Clairière » dont le but est le soutien aux personnes handicapées organise sa traditionnelle « Opération des oeufs ».

Elle se déroulera du 9 au 20 avril 2014.

Chaque vendeur sera porteur d'un insigne, chaque oeuf sera étiqueté et chaque responsable sera porteur d'une copie de l'autorisation du Collège provincial.

Réservez leur un bon accueil.

Services disponibles sur le site Bellevue



**PRISES DE RENDEZ-VOUS
DE 8H À 16H30
AU : 063/37.20.90**



POLICLINIQUE :

(consultations sur rdv)

Médecine Générale :

Docteur Azanga Nalini,

le jeudi de 9h à 11h45

consultations sur rendez-vous :

Tél.: 063/37.05.78

Tél. le matin à Bellevue au 063/37.20.90

Médecin nutritionniste :

Mme Nemitz Heike

Tabacologie : Mme Lafontaine Elodie

Accueillante : Mme Fautrat Annick

Service d'aide et prévention :

M. Mathieu Michaël

M. Mertens Jean

Orthopédie :

Mardi matin : Docteur Kinzinger

Mardi après-midi : Docteur Goguin

Jeudi matin : Docteur Stassen

Jeudi après-midi : Docteur Rush

Docteur Bechet

ORL :

Vendredi matin : Docteur Robbe

Rhumatologie :

Mercredi après-midi : Docteur Pater

Prise de sang Vivalia :

De 7h30 à 9h30 du lundi au vendredi

Kinergie :

Kinésithérapeutes : Thimothée Parnel,
Hansen Hélène, Fentus Jonathan, Magnus
Olivier au 063/37.20.88

Maison du diabète :

Lundi : Mme Kinet Ingrid diététicienne

Mardi : Mme Jacques Valérie Infirmière

Consultations sur rendez-vous au

084/41.10.00

Bénévolat

Vous souhaitez agir bénévolement pour votre Commune?



Vous qui êtes disponible et désireux de partager vos compétences afin de participer à la vie communale. Que vous soyez pensionné, étudiant, homme/femme au foyer, travailleur ou chômeur, il suffit d'un peu de temps libre pour aider les autres. Rejoignez-nous !

Plusieurs personnes travaillent déjà actuellement comme volontaires à la Commune contre une indemnité non imposable.

Vous aussi vous pouvez vous rendre utiles à l'Administration Communale, au CPAS, au Syndicat d'initiative, à la bibliothèque...

Renseignements :

Administration Communale d'Aubange

22 rue Haute, 6791 ATHUS, secretariat@aubange.eu,

tél. : 063/38.12.51

Guide pratique des Aînés

1. Services proposés par le C.P.A.S.

Service social

Contact : Mme BROCA Colette
Tél. 063/37 20 03

Service des repas chauds a domicile

contact : Mme DAUWE Yolande
Tél. 063/37 20 00

Le service s'adresse à tous les Aubangeois : le prix des repas est fixé en fonction des revenus : de 2,85 € à 6,60 €.

Service de télé secours

votre émetteur permet une aide immédiate pour vous secourir à domicile.

Contact : Mme DAUWE Yolande
Tél. 063/ 37 20 00

La saponaire, lavoir et atelier-couture

contact : Mme TISON Bernadette
Tél. 063/38.78.88
Rue du Centre,50 ATHUS



2. Administration Communale

Contact : Mme SCALCON Josiane
Rue Haute, 22, 6791 ATHUS
Tél. 063/38.12.50 (numéro général)

Service pensions

- pension de retraite
- pension de survie
- revenu garanti aux personnes âgées (GRAPA)

Contact : A partir du 1^{er} mars

Mme Colette BROCA
mercredi de 10 à 11h,
22 Haute, 6791 Aubange
Tél. : 063/37 20 03

Allocations pour personnes handicapées

Contact : A partir du 1^{er} mars

Mme Colette BROCA
mercredi de 10 à 11h,
22 Haute, 6791 Aubange
Tél. : 063/37 20 03

O.N.P.

(Office National des Pensions)

Contact : Tél. 063/24.01.20
Tél. gratuit : 1765
Rue des Déportés, 50, 6700 ARLON

3. INASTI (institut national d'assurance sociale pour travailleurs indépendants)

Contact : Tél. 061/29.52.11
Rue Jarlicyn, 5, 6800 LIBRAMONT

4. Le tarif téléphonique social de belgacom

Contact : tél. : 071/27.35.37 ou
071/27.32.47
Belgacom " service tarifs téléphoniques sociaux ", Boulevard Tirou, 7 - 2^{ème} étage,
6000 CHARLEROI

5. Primes et avantages de la Province

- Prime pour la location d'un appareil de télévigilance, prime pour les frais de téléphone, infor homes wallonie, voyages 3^{ème} âge.
- Prime à la réhabilitation du domicile

Contact : Tél. : 063/21.27.54
Division des Affaires Sociales
Square Albert 1^{er}, 1, 6700 Arlon

6. Infor homes Wallonie

Contact : Tél. : 063/21.27.38 ou
063/21.27.54
Division des Affaires Sociales
Square Albert 1^{er}, 1, 6700 ARLON

7. Croix-Rouge

Transport de personnes : 063/22 77 55
Location matériel sanitaire : 063/38 99 67
HENTGEN Jean-paul
Permanences à Athus rue de Rodange 77
de 14H à 17H 063/38 77 45





Mutualité libérale

Contact : Tél. : 063/38.49.99
Grand-rue, 9, 6791 ATHUS

8. ASD (aide et soins à domicile)

Service d'aide familiale, centre de coordination, Croix Jaune et Blanche (Mutualité chrétienne)

Contact : Mme DELVAUX Catherine
Avenue de Longwy, 238, 6700 ARLON
Tél. 063/23.04.04

Ce service, conventionné avec le CPAS est ouvert à tous.

9. CSD (la Centrale de Service à Domicile)

(Mutualité socialiste)

Des soins médicaux et paramédicaux, une aide aux familles et aux personnes âgées, un service de sécurisation à domicile.

Contact : Mme PEIFFER Ludivine
Tél. 061/61.31.50

Av. N. Martin, 59, 6870 SAINT-HUBERT

Ce service, conventionné avec le CPAS, est ouvert à tous.

10. Les mutualités

Mutualité chrétienne

Contact : Tél. : 063/38.36.77
Grand-rue, 61, 6791 ATHUS

Mutualité Neutre Munalux

Contact : Tél. : 063/38.60.25
Rue de la Volette, 30, 6792 HALANZY

Mutualité socialiste du luxembourg

contact : Tél. : 063/38.12.30
Grand-rue, 87, 6791 ATHUS

11. Le statut BIM (Bénéficiaires de l'Intervention Majorée)

Statut unique depuis le 01/01/2014, pour un meilleur remboursement des soins de santé et des médicaments.

Contact : Voir avec votre mutuelle

12. Centre de Planning Familial (F.P.S.)

Aide aux personnes, couples et familles en difficultés relationnelles, familiales,

Contact : 2 rue du Prix Nobel, 6791 Athus
Tél. : 063 / 38.12.33

13. Centre de planning et de consultation familiale et conjugale

Aide aux personnes, couples et familles en difficultés relationnelles, familiales, ...

Contact : 46 route de Bastogne, 6700 Arlon
tél. : 063 / 22.12.48.

14. Centre de guidance provincial

Consultations médicales, psychologiques et sociales

Contact : 62 rue Léon Castillon, 6700 Arlon, tél. : 063 / 22.15.34

15. Clubs 3^{ème} âge

CONTACTS :

Athus : Mme VANDERSMISSEN,
Tél. 063/38.92.20

Aubange : Mme NIZET, Tél.063/38.80.84

Halanzy : Mr GONRY, Tél. 063/ 67 76 89



16. Police fédérale

Contact : Tél. 063/38.02.40 ou en cas d'urgence 101
Rue des Usines, 5, 6791 ATHUS

17. Pompiers

Contact : Tél. 063/37.13.15 ou en cas d'urgence 100
Rue des Métallurgistes, 9, 6791 ATHUS

18. Télé accueil

Difficultés de vie - Quelqu'un à qui parler « 24h/24 »

Contact : Tél. : 107

19. Numéros de téléphone utiles :

0800/16.210, un numéro officiel, unique et gratuit pour tous les seniors

Les personnes sourdes et malentendantes peuvent nous joindre par mail

seniors@spw.wallonie.be ou par fax 0800.16.220

Numéro européen d'urgence : 112

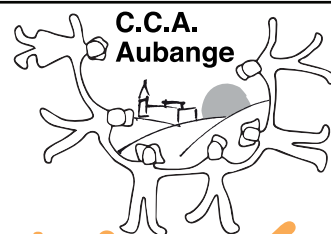
Médecin de garde en semaine de 18H00 à 8H00

Athus/ Aubange : 0496/98 43 74

Aubange/ Halanzy : 0496/98 43 75

Médecin de garde le Week-end : 1733

Centre anti-poison : 070/245 245



Le Conseil Communal Consultatif des Aînés

Le nouveau Conseil, mis en place au début de la législature, a pour but de maintenir la participation et l'intégration des aînés dans la vie active communale.

- leur maintien en tant que citoyens actifs dans les différents domaines de la vie sociale
- le renforcement ou l'instauration de mécanismes réguliers de concertation et de dialogue entre les aînés et la commune.



De gauche à droite : debout : LITCHFUS Jean-René – LISOIR Daniel – PHILIPPET Pierre- JAMART Arthur – NIZET-GOEREND Nini - BROCA Colette- GERARD Paul - PEDUZZO Lorena- VANDERSMISSEN Margot- WAGNER Monique – JOHAN Françoise – BONBLED Bernard - GENIN Jean-Marie. Accroupis GUERISSE Michel – JUNG Jean-Claude – BOSSELER Thérèse – GRANDJENETTE Edith absents lors de la photo : JUNGERS Roland – LUSSON Fernand – JACOBY – FLOCK Josette – SIMONET-GOFFIN Roseline. LAMBERT André représentant de l'Administration Communale.

Les membres du CCA sont à votre écoute.

La Présidente : Madame GOEREND-NIZET Nini, 102a rue de Longwy 6790 AUBANGE, Tel 063/38 80 84

ou par
E-mail : rnizet@skynet.be

Le Secrétaire : Monsieur JUNG Jean-claude
4 rue Nasfeld, 6790 AUBANGE,
Tél : 063/38 52 05

ou par
E-mail : jean-claude.jung1@hotmail.com.

Les prochaines activités

COURS D'INFORMATIQUE POUR DÉBUTANTS :

en collaboration avec le CPAS, des cours d'informatique pour débutants seront organisés pour 18 aînés dans les locaux, 39 avenue de la libération à Athus.

Renseignements : Madame Broca Colette, tél 063 37 20 03

CONFÉRENCE-ANIMATION

Les Polluants dans les maisons en collaboration avec SAMILUX

Date : à déterminer

Lieu : à déterminer

L'air intérieur peut contenir divers polluants pouvant être à l'origine de certaines maladies. L'objectif permet de déterminer les principales causes de la pollution de l'air et de donner des simples recommandations pour améliorer la qualité de l'air

ACTIVITÉ THÉÂTRALE

« Silence »

par le « Night Shop théâtre »

Date : dimanche 5 octobre après midi 16h

Lieu : Centre Culturel

Dans le silence les marionnettes de Jules Tenret et Isabelle Darras racontent la vieillesse avec tendresse et ironie.

Tout commence dans une maison de repos où vivent Jean et Elise, un couple d'un âge certain. Ils comptabilisent 65 ans de vie commune, toute une vie d'amour infini. Et s'ils ne croquent plus la vie à pleine dents, c'est sans doute Un spectacle organisé dans la cadre de la journée de la personne âgée.



Mobilité

Mobil'Aînés : le taxi social du CPAS d'Aubange

Tél. : 0800/11.105

Vous pouvez faire appel à ce service si vous éprouvez des difficultés à vous déplacer par des moyens de transport traditionnels (problèmes physiques, ...) ou si ces derniers sont inexistantes (horaires inadaptés, pas de desserte).

Pour toute information, vous pouvez contacter le **numéro gratuit** 0800/11 105, du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Les déplacements sont réalisés du lundi au vendredi de 8h à 17h. Il faut réserver, au plus tard la veille du jour du déplacement (selon la disponibilité du taxi social)

Ils sont autorisés en Belgique et dans la zone frontalière :

- Déplacements médicaux (médecins, hôpitaux, dentistes, ...)
- Courses alimentaires/marché
- Administrations

Mobil'Aînés
CPAS
d'Aubange



D'autres demandes peuvent être examinées.

TARIFS à partir du 1^{er} avril 2014:

- 30 cents/km HTVA à partir du domicile des personnes
- Forfait pour les trajets de moins de 8 km : 2,40 € HTVA
- 8 € HTVA par heure d'attente ou d'accompagnement

Bénévolat

“ La Croix-Rouge recherche des bénévoles en province de Luxembourg



Vous avez envie de sensibiliser les enfants et jeunes de votre région aux notions de premiers soins ou de solidarité internationale ?

La Croix-Rouge en province de Luxembourg a besoin de vous !

Elle recherche en effet activement des bénévoles pour proposer des animations dans les écoles : former aux premiers soins jeunesse, sensibiliser au don de sang et aux accidents domestiques ou encore aux enjeux des conflits armés (enfants soldats, commerce des armes, etc)...

Cela se passera toujours près de chez vous, en province de Luxembourg. La condition est d'être disponible pendant les horaires scolaires.



PARTICULIER, PROFESSIONNEL, VOLONTAIRE OU FUTUR VOLONTAIRE CROIX-ROUGE ?

La Croix-Rouge vous propose plus de 70 formations adaptées à vos besoins pour améliorer vos connaissances et vos compétences dans des domaines variés tels que le secourisme, le droit international humanitaire, l'accompagnement de personnes à domicile ...
et bien plus encore !

Pour plus d'informations : 063/22 10 10 ou par mail :
Christine.Welschen@croix-rouge.be ou Justine.dechene@croix-rouge.be



Stages de Pâques 2014

du Centre Sportif Local

Aubange-Athus

PSYCHOMOTRICITÉ

de 2,5 ans à 5 ans

(L'enfant doit être propre).

En alternant les séances de sport et les activités manuelles (coloriage, bricolage, cuisine), votre enfant va apprendre à coordonner ses mouvements, à se situer dans l'espace, à se découvrir au travers d'apprentissages ludiques.

Les 4-5 ans qui ne savent pas rouler à 2 roues peuvent prendre leur vélo pour un apprentissage des techniques.

Lieu : Centre Sportif du Clémaraï - Aubange.

Dates : du 07 au 11 avril et du 14 au 18 avril.

Horaire : de 9H à 16H.

Possibilité de 1/2 journée (de 9H à 12H). Possibilité de garderie jusqu'à 18h.

MULTISPORTS JUNIOR ET ACTIVITÉS MANUELLES

de 5 ans à 7 ans

Une multitude d'activités sportives seront proposées à votre enfant afin de l'initier aux joies du sport, allant de la manipulation de ballon à la gymnastique en passant par le hockey et différents sports collectifs.

Une activité manuelle aura lieu tous les jours.

Lieu : Centre Sportif du Clémaraï - Aubange.

Horaire : de 9H à 16H. Possibilité de garderie jusqu'à 18h.

Dates : du 07 au 11 avril et du 14 au 18 avril.

MULTISPORTS

de 8 ans accomplis à 12 ans

Du perfectionnement de sports traditionnels à la découverte et l'initiation de sports originaux, votre enfant fera un tour du monde très ludique des différentes disciplines sportives existantes.

La piscine étant ouverte, une activité aquatique aura lieu tous les jours.

Si le temps le permet, une découverte de l'escalade se fera lors du stage.

Lieu : Centre Sportif du Joli-Bois - Athus.

Horaire : de 9H00 à 16H00. Possibilité de garderie jusqu'à 18h.

prévoir tous les jours des affaires pour l'extérieur

(vieilles chaussures et vieux vêtements pour activités dans le bois) et des affaires de piscine (maillot et bonnet).

Dates : du 07 au 11 avril et du 14 au 18 avril.

PLONGÉE

de 10 ans à 16 ans

Initiation **complète** à un très beau sport, allant de la plongée au tuba à la pratique avec bouteille.

Lieu : piscine du Joli-bois.

Horaire : de 13H30 à 16H.

Dates : du 14 au 18 avril.

Remarque : en plus des affaires de piscine, prévoir un t-shirt.

Contact : Olivier Biver

Tél. : 0032 63 38 60 58 ou 0032 471 46 44 96

RENSEIGNEMENTS

Tarifs : Le prix de nos stages est fixé à 50€ la semaine. Pour le stage de psychomotricité, en demi-journée, le prix est fixé à 30€ la semaine.

Le deuxième enfant d'une même famille bénéficie d'une réduction de 5€ sur le montant de son inscription (excepté sur les 1/2 journées).

Le stage de plongée est fixé à 25 €.

Ce prix comprend, en plus de l'inscription, de l'eau ou de la grenadine aux pauses et une photo souvenir du stage (envoyée par mail).

Que faut-il prévoir ? Pour que l'activité se déroule dans les meilleures conditions possibles, nous vous demandons d'habiller votre enfant avec une tenue sportive facilitant le mouvement (pas de "jeans") et de le chausser d'une paire de baskets ou de pantoufles de gymnastique.

Prévoyez également une paire de chaussures pour l'extérieur et une casquette en cas de journée ensoleillée. Prendre son casse-croûte pour dîner et ses collations pour les pauses.

Inscriptions : A partir du lundi 24 février de 8h00 à 12h et de 13h à 16h30, les vendredis jusqu'à 16h20 (fermé les 6 et 7 mars) au Centre Sportif de Clémaraï, rue de Clémaraï, 30/z à 6790 Aubange.

Payment à l'inscription. Pas d'inscription par téléphone.

En cas de désistement, remboursement uniquement sur certificat médical.

Garderie :

Horaire : dès 7h30 et jusqu'à 18h.

Forfait : 10€ en supplément pour une semaine.

Lieu : Clémaraï. **Transport :** à charge de l'asbl

Je Cours Pour Ma Forme Aubange-Musson



La rentrée sportive a offert l'occasion aux Centres Sportifs Locaux d'Aubange et de Musson de relancer une nouvelle session de "Je Cours Pour Ma Forme",

Cette saison, les moniteurs ont accueilli plus de 200 participants, du débutant voulant reprendre une activité sportive au coureur confirmé qui cherche un groupe pour pratiquer sa passion.

En mettant en avant le « Sport pour Tous » à un prix démocratique, les organisateurs, tous deux professeurs d'éducation physique, cherchent à adapter leur offre à tout type de participant. Aidés d'une équipe de coaches compétents brevetés, ils n'hésitent pas à s'investir dans la recherche de nouveaux exercices et circuits.

Leur mot d'ordre reste la convivialité. L'équipe de "Je Cours Pour Ma Forme Aubange-Musson" montre également que l'on peut joindre l'utile à l'humain en n'hésitant pas à participer à des « courses de solidarité » telles que « Mets tes baskets pour ELA » ou encore le « Mistral Marathon » (13 équipes inscrites sous la bannière JCPMF Aubange-Musson).

La prochaine session reprendra le 3 avril.

Elle inclura les parcours 5km, 10 km, 15 km et 20 km.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Olivier Biver, tél. : 063 38 60 58, centresportiflocal.aubange@gmail.com
ou Elsa Wauthier, tél. : 063 38 08 49, centre.sportif.musson@skynet.be

Marche nordique Nordic walking



S'agissant d'un sport doux, technique et complet, il convient à tous, de 7 à 77 ans (et plus bien sûr) même aux personnes convalescentes.

Ce sport renforce les fonctions respiratoires et cardiaques, soulage les genoux et le dos et fait travailler 80 % des muscles du corps.

Le pratiquant dépense 2 fois plus de calories qu'en marche normale.

En raison d'une meilleure oxygénation, le cerveau est mieux irrigué ce qui augmente vos capacités cérébrales.

Nouvelle session :

Initiation : organisation de plusieurs sessions tout au long de l'année.

« Promenades corrigées » : (pour les initiés) : tous les jeudis à 9h30 hors congés scolaires.

Tarif : 30 Euros les 6 séances d'initiation de 1h30 encadrées par un moniteur qualifié.

3 Euros la séance de "promenade corrigée" pour les initiés (ou 30 € la carte de 10 séances + 1 gratuite).

Renseignements : 063/38.60.58 - 0471/46.44.96

ou centresportiflocal.aubange@gmail.com

Nouvelle discipline sportive

Handball Club Aubange

Le samedi 8 février dernier, le Handball Club Aubange, club en formation au sein du Centre Sportif Local Aubange-Athus, a participé au premier tournoi provincial à Houffalize. Cette rencontre, prémisse d'un futur championnat, a regroupé pas moins de 95 joueurs issus des 6 centres sportifs ayant pris part au « Projet Handball » proposé par la Ligue Francophone de Handball et l'Adeps.



Après un peu plus d'un an d'une pratique hebdomadaire, nos jeunes ont donc pu mesurer leurs progrès et leur niveau de jeu qui est prometteur pour la suite.

Actuellement, l'animateur sportif du Centre Sportif Local, très satisfait des prestations de ses jeunes, entraîne les joueurs tous les mercredis (hors congés scolaires) de 15h à 16h30 au Centre Sportif de Clémaraïs à Aubange.

Prochaine étape : trouver un entraîneur pour prolonger cette activité et former une structure de club pour que cette belle discipline puisse voler de ses propres ailes.

Renseignements : 063/38.60.58 - 0471/46.44.96
ou centresportiflocal.aubange@gmail.com

Culture/Jeunesse

Stages

Stages de Pâques « Les Arts Urbains @ 6791 – Acte II » à la Maison de Jeunes, Planète J

Vu l'enthousiasme des jeunes participants l'année dernière, la MJ de la commune d'Aubange, Planète J, remet en place pendant les 2 semaines de vacances scolaires, divers stages liés aux Arts Urbains.

Les jeunes de 12 à 26 ans auront la possibilité de s'adonner à plusieurs arts issus de la rue. Grâce aux intervenants professionnels, ils pourront découvrir des moyens d'expression tels que le **Graffiti**, le **Breakdance**, la **Capoeira**, la **danse Hiphop/Ragga**, le **Beat box**, le **Djembé**, et le **Slam**.

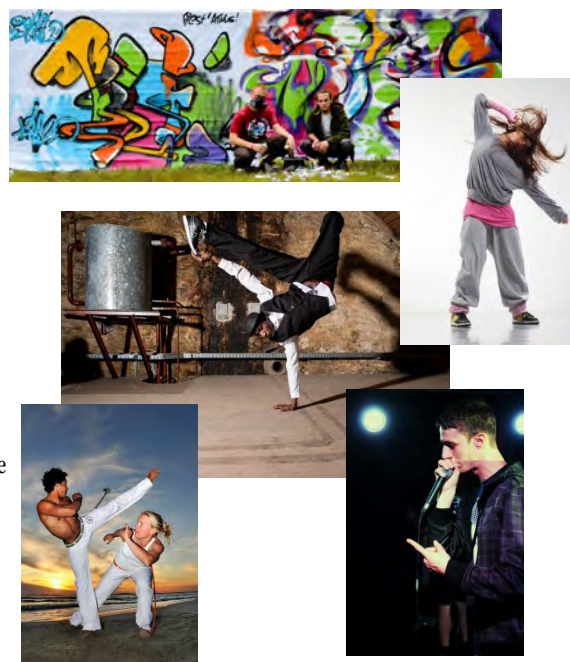
Ce projet, mis en place à la demande des jeunes membres de la MJ, se déroulera du mardi 8 au samedi 19 avril. Les tarifs se veulent très démocratiques afin de permettre aux plus petits portefeuilles d'y avoir accès :

Chaque atelier coûtera entre 10€ et 12€. Il est possible de combiner plusieurs stages ou même de prendre le Pass 1 semaine au prix de 30€, mais aussi le Pass 2 semaines pour 50€ !, ce qui permet alors d'avoir un accès illimité à toutes les activités précitées.

lieu : Centre sportif de Clémaraïs, 6790 Aubange et Maisons des jeunes, rue Jean Jaurès 6791 Athus

Pour plus d'infos et inscriptions, veuillez prendre contact avec PLANETE J :

063/23.76.73 – mdj@planetej.be – www.facebook.com/planetej



Agence de Développement Local (ADL)

«RENDEZ-VOUS AVEC L'EMPLOI»



**Le vendredi 28 mars, salle La Harpaille,
Aubange de 9h00 à 13h00**

La Province de Luxembourg, la Chambre de commerce et d'industrie du Luxembourg belge, le Forem et le Comité Subrégional de l'Emploi et de la Formation du Luxembourg belge vous invitent en 2014 à la 7^{ème} édition des «Rendez-vous avec l'Emploi»

Réservation d'un emplacement

formulaire d'inscription

A renvoyer à Salon « Rendez-vous avec l'Emploi »
Chambre de commerce et d'industrie du Luxembourg belge
A/A Stéphanie Rignanese
Grand'Rue 1, 6800 Libramont
Fax : 061/29 30 69 - stephanie.rignanese@ccilb.be

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

NOM :

Secteur d'activité :

ADRESSE :

PERSONNE DE CONTACT :

TELEPHONE :

E-MAIL :

le Cercle Royal Musical

2014 s'annonce comme une année importante pour le Cercle Royal Musical d'Aubange ; 160 années se sont écoulées depuis qu'il a vu le jour, en 1854. C'est la plus ancienne société de musique en exercice dans la Province de Luxembourg.

Résumer en quelques lignes 160 années d'existence d'une société n'est pas une chose aisée. C'est d'autant plus difficile qu'il n'y a plus personne pour nous dire quelle était la vie à cette époque. Les archives de l'époque indiquent que la société de musique était déjà bien implantée au cœur de la vie aubangeoise.



Un peu d'histoire

Le 1^{er} septembre 1851 fut créée à Aubange la société de chant et de musique instrumentale sous la présidence de Monsieur le Notaire Richard.

En 1854, la société trouve réellement son origine en devenant « Société Philharmonique de la Jeunesse » dont le but est « d'encourager par tous les moyens possibles les jeunes à l'étude de la musique » (extrait des statuts du 29.5.1853). Depuis sa fondation, la société a toujours existé ; elle changera de nom : « Cercle Musical d'Aubange ».

Le 25 février 1925, après avoir cicatrisé les plaies occasionnées par la première guerre mondiale, la société reçoit le titre de « Cercle Royal Musical ». Arrive la seconde guerre mondiale qui met la vie musicale entre parenthèses. Après cinq longues années d'occupation, pointe l'aube d'une liberté retrouvée. C'est la fête partout malgré les malheurs de ceux qui attendront en vain leurs fils tombés au champ d'honneur. C'est dans ces circonstances particulièrement difficiles que les bonnes volontés se regroupent autour du drapeau de la société qui a pu être sauvé. Les initiatives sont nombreuses et grâce au dévouement du chef et des musiciens, la société est à même de participer à toutes les fêtes patriotiques de l'année 1946. Les membres exécutants sont alors au nombre de 23.

En 1947 eut lieu la première sortie de « l'hammelmarch ».

Le 14 novembre 1949 premier banquet de la Sainte Cécile.

Renouveau musical

En 1961, le Cercle Royal Musical poursuit son petit bonhomme de chemin et commence l'ère des chefs de musique militaire. Pendant 10 années, M. René Saintdenis assure la direction de l'orchestre ; il sera un directeur écouté et apprécié ; avec lui, la musique change de style, mieux adapté à l'époque.

L'année 1968 marque la création, à l'initiative du collègue échevinal, d'une section de l'école de musique d'Arlon. Si jusqu'à présent, la société formait elle-même ses musiciens, à l'avenir, elle pourra envoyer ses jeunes et moins jeunes

dans cette école pour y recevoir une formation complète.

En 1971, la direction est assurée par M. Adelson Rasseneur. Un petit vent de folie souffle sur la société : sous la présidence de M. Joseph Georges, il est décidé de présenter un nouveau concours de classement, de remplacer les uniformes, renouveler le drapeau, éditer une brochure (qui existe toujours aujourd'hui !) ... Un renouveau s'est opéré.

Le 27 mai 1973, dans le grenier de la ferme de Clémarais, la musique accède à la première division – 1^{ère} section avec 91% des points. Le cadre était inhabituel ; Camille Schmit, président du jury, se plaisait à rappeler qu'il y avait joué étant enfant au même titre que Mgr Mathen, Evêque. On comprend aisément la demande faite à M. Gigi, bourgmestre, de préserver cet endroit devenu domaine communal.

Les concerts, concours et diverses sorties se succèdent ; le Cercle Royal Musical connaît une ascension qui reflète le travail acharné effectué tout au long de ces années.

Années 90 - 2013

En 1990, M. Roby Pozzacchio a succédé à M. Rasseneur à la direction de l'orchestre.

Fidèle au but initial instauré par ses fondateurs, le Cercle Royal Musical est très actif et participe régulièrement aux activités locales et, en même temps, ne manque pas de prendre part à de nombreuses activités régionales, nationales et internationales.

Dans les années passées, relevons les prestations les plus importantes : le 20 janvier 1996, le CRM a présenté un concert de gala dans le grand auditorium du Conservatoire de Luxembourg, devant une salle comble, à l'invitation de l'harmonie de Merl (L) ; le 22 septembre 1996, la société aubangeoise eut l'honneur d'accueillir l'ensemble itinérant de la Musique de l'Armée de Terre américaine, les « Jazz Ambassadors », orchestre de jazz mondialement connu. Le 25 octobre de la même année, événement unique, la Musique de la Force



Aérienne Belge et le Cercle Royal Musical, qui partagent la même direction, se produisent en concert de gala à la Maison de la Culture du Sud-Luxembourg à Arlon.

En 30 mai 1998, le CRM accueille un autre groupe itinérant de la musique de l'armée de terre des Etats-Unis, « The Volunteers », qui connaît un énorme succès. Au printemps, le CRM invite à son concert de gala annuel qui a lieu dans le hall des sports du Clémarais à Aubange, prestation qui ravit à la fois les mélomanes et les sympathisants.

En 2004, le Cercle Royal Musical célèbre son cent cinquantième anniversaire. Cette année est émaillée d'événements importants : rassemblement d'harmonies, fête de la Harpaille, concert rassemblant les quatre harmonies de la commune, concert par la musique royale de la Force Aérienne Belge...

En 2004, le CRM répond à l'invitation de l'orchestre d'harmonie de Meylan (Grenoble) et en 2005, il se rend à Roanne, près de Lyon, en invité par l'orchestre d'harmonie de la côte Roannaise. En 2008, le CRM met le cap sur Reichshoffen, en Alsace, en invité d'honneur afin d'y fêter le jubilé de l'académie de musique d'Alsace septentrionale. Le CRM a l'honneur d'être l'invité « civil » au grand rassemblement de musiques militaires du 16 mai 2008 à Arlon. Et plus récemment, en 2013, le CRM est l'invité d'honneur lors d'un festival de musique dans la Loire.

2014 - 160 ans

Cet anniversaire en annonce un autre, puisque c'est également celui des vingt années de direction de M. Alain Crepin. C'est le 1^{er} mai 1994, que la direction du CRM est confiée à M. Alain Crepin, directeur artistique retraité des orchestres de la Défense, professeur au Conservatoire de Bruxelles, compositeur internationalement connu, chance unique pour la société aubangeoise. Dans la lignée de ses prédécesseurs, M. Alain Crepin réussit, avec une main de fer dans un gant de velours, à mener un orchestre de 70 musiciens vers l'excellence tout en conservant un esprit familial qui a toujours caractérisé le groupe.

Depuis 1985, le CRM est classé sans interruption en Division d'Honneur et est reconnu par les Tournées Art et Vie.

La présidence est assurée par M. Christophe Mulder, le dix-neuvième responsable à présider aux destinées du Cercle Royal Musical. Il a succédé à M. Christian Lorgé, président pendant plus de 20 années.

L'année du 160^{ème} anniversaire du CRM sera marquée par quelques événements auxquels sont bien entendu conviés tous les sympathisants :

14 février 2014 : concert exceptionnel par les grands ensembles de cuivres des musiques de l'US Air Force et de la Musique Militaire Grand Ducale – Salle Polyvalente à Aubange

9 mars 2014 : traditionnel repas touffaye – Salle Polyvalente à Aubange

10 mai 2014 : concert de gala annuel – Hall des sports de Clémarais à Aubange

23 août 2014 : organisation d'un grand barbecue et des jeux inter-harmonies

11 octobre 2014 : festival d'harmonies

La fin de l'année sera marquée également par le banquet de la sainte-Cécile, l'organisation du marché artisanal et encore quelques belles surprises à découvrir...

Les répétitions ont lieu le samedi à 20h00 et sont ouvertes à tous les musiciens, débutants et confirmés.

Les membres actuels du Cercle Royal Musical d'Aubange tiennent à remercier et rendre hommage aux personnes (présidents, secrétaires, trésoriers, directeurs, sociétaires) qui ont réussi à toutes les époques de la vie du CRM, et malgré tous les obstacles qui ont pu se présenter, à porter cette belle société pour la mener là où elle se trouve actuellement.



Battincourt Centenaire de la Grotte de Notre Dame de Lourdes



Cette grotte, construite en 1913 sous l'impulsion de l'abbé Paul Ley, qui initia aussi la construction du calvaire des Tilleuls, du cercle St Paul et participant à la création de l'harmonie « Les Echos de la Batte », fut inaugurée le 8 juin 1914, 20 jours avant le début de la guerre. Depuis ce jour, chaque lundi de Pentecôte, de nombreux Battincourtois(es) s'y rendent en procession. Tout au long de l'année, des personnes s'y arrêtent pour y brûler un cierge et demander soutien et aide à la Vierge ou la remercier.

Nous tenons à remercier les villageois et groupement qui ont aidé à préparer ce 100^{ème} anniversaire :

Odyssée 78 mettra son chapiteau à notre disposition, **la chorale**, accompagnée de membres d'autres chorales avoisinantes chantera des cantiques à Marie sous la baguette d'Hélène Trauffer et de Nicolas Godard notre organiste, **l'Harmonie Royale** « Les Echos de la Batte » de Battincourt accompagnera la processions et l'office sous la baguette de Jean François Lorgé, **le comité de soutien des parents d'élèves de l'école libre**, ainsi que les écoles qui participeront à la décorations du parcours par des dessins d'enfants, **Vie féminine**, Anne Marie Semes, Alice Wagner, Marie Rose Baillieux et Philippe Rosman préparerons la journée et s'occuperont de l'intendance. Vous êtes invité à participer à la décoration en apportant des fleurs ou en offrant de quoi en acheter.

Organisation de la journée !

10h départ du pèlerinage de l'Eglise

10h15 célébration de l'office

11h30 apéritif offert par l'administration communale

12h15 repas (inscription obligatoire auprès de Damien SEMES, tél.: 063 37 00 67, [E-mail Damien.semes@belgacom.net](mailto:Damien.semes@belgacom.net) ou auprès de M. LE CURÉ, tél.: +32 488 08 76 22 ou tél.: 063 67 78 01)

Nos autres manifestations :

- Banquet Odyssée 78
- Choucroute de l'harmonie « Les Echos de la Batte »
- Grand feu
- Concert de Gala de l'harmonie « Les Echos de la Batte »
- Repas des 3x20
- Fête du village
- Fancy fair de l'école
- Artisanat et brocante « Dans les rues de Battincourt »
- Barbecue de l'harmonie « Les Echos de la Batte »
- Journée sportive
- Banquet de Saint Cécile de l'harmonie « Les Echos de la Batte »
- Concert de Noël de l'harmonie « Les Echos de la Batte »



Exposition

Exposition de modèles réduits à la bibliothèque

du vendredi 30 mai au jeudi 12 juin.

Sur le thème principal du débarquement du 6 juin 1944.

Organisation : Modèles Club Aubange, Administration Communale d'Aubange, Bibliothèque Communale d'Aubange, Syndicat d'Initiative d'Aubange, Centre Culturel d'Aubange.

Lieu : Bibliothèque d'Athus, Grand-Rue, 64, 6791 Athus (Entrée latérale face à la banque Fortis)

Horaires : tous les après-midis de 13h30 à 18h. En matinée en fonction des horaires de la Bibliothèque. Attention ! Fermé le jeudi et aussi le dimanche 1 juin (Pentecôte)

Renseignements : Boon Guy, 47 rue de Longeau, Athus, tél. : (00 32) (0)63 38 63 04.



Exposition

“ Commémoration du crash de 2 avions alliés le 30 mars 1944 à Rachecourt.

Une belle initiative !

Les enfants et les membres du personnel de l'Ecole primaire communale de Rachecourt ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de leur projet réalisé pour commémorer le 70^{ème} anniversaire du crash entre deux bombardiers alliés dans le ciel de Rachecourt.

Rendez-vous à la maison communale de Rachecourt le dimanche 30 mars 2014 à 10h30.

Histoire :

La nuit du 30 au 31 mars 1944, des centaines de bombardiers alliés partent des côtes anglaises et se dirigent vers l'Allemagne pour une mission de bombardement stratégique à Nüremberg, symbole du pouvoir nazi.

Lors du retour, deux bombardiers Lancaster et Halifax de la Royal Air Force se télescopent dans le ciel de Rachecourt. Le mitrailleur arrière de l'Halifax, JAMES (Jim) MOFFAT est le seul rescapé, les autres 14 membres des équipages y laissent leur vie.

Programme :

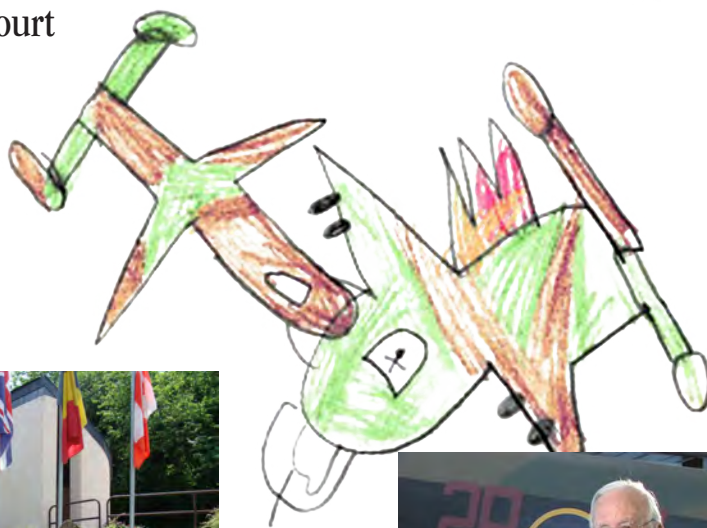
10h30 : Inauguration du panneau didactique et du sentier de mémoire.

11h15 : Découverte de l'Exposition au Cercle Patria

14h30 : Marche - Découverte du sentier de mémoire (+/- 5km)

Contact :

Ecole primaire communale, 149, rue de l'Atre, 6792 Rachecourt
Tél. : 063/675027, eprachecourt@yahoo.fr



James Moffat, âgé aujourd'hui de 92 ans

Etat-civil

Naissances - Mariages - Décès

NAISSANCES

10/09/2013

Pinto Magalhães Rodrigues, Cleide enfant de Pinto Rodrigues, Carlos et de Marques Magalhães Rodrigues, Carla

18/09/2013

Fréteur, Anaïs enfant de Fréteur, Nicolas et de Georges, Magali

19/09/2013

Abdelaziz, Sarah enfant de Abdelaziz, Mohammed et de Sahnoun, Fatima

20/09/2013 Werbrouck, Bradley enfant de Werbrouck, Rosine Carole

22/09/2013

Counasse, Loan enfant de Counasse, Jean-Charles et de Dhoker, Nathalie

24/09/2013

Zuinen, Hugo enfant de Zuinen, Stéphane et de Franckart, Cindy

27/09/2013

Vicenzi, Alexis enfant de Vicenzi, Gérald et de Absil, Marguerite

27/09/2013

Bettendorff, Shanaya enfant de Bettendorff, Pierre et de Wilmes, Jessica

28/09/2013

Onraet, Alessia enfant de Onraet, Steve et de Rainaldi, Brigitte

30/09/2013

Marques Ferreira, Lucas enfant de da Costa Ferreira, Inacio et de Marques dos Santos, Helena

04/10/2013

Warnand, Lalie enfant de Warnand, Fabrice et de Dufour, Sandrine

05/10/2013

Degrez, Darell enfant de Degrez, Nicolas et de Lefevre, Axelle

05/10/2013

Bister, Yanis enfant de Bister, Dimitri et de Amamou, Soraya

06/10/2013

Semedo Simões da Silva, Edson enfant de Simões da Silva, Bruno et de Lopes Semedo, Cidalia

06/10/2013

Bosseler, Léandro enfant de Bosseler, Jonathan et de Jeitz, Lisa

08/10/2013

Calabrese, Daiana enfant de Calabrese, Francesco et de Papillo, Sandra

10/10/2013

Rosignon, Timéo enfant de Rosignon, Olivier et de Prignon, Jessica

17/10/2013

Marques Ferreira, Enzo enfant de Norte Ferreira, Sérgio et de Bugalho Marques, Ana

18/10/2013

Niclot, Maelynn Camille enfant de Niclot, Stéphane et de Walch, Stéphanie

24/10/2013

Doyen, Zoé enfant de Doyen, Nicolas et de Boutay, Emilie

25/10/2013

Pedrini, Maxim enfant de Pedrini, Anthony et de Durée, Laetitia

26/10/2013

Lekeu, Achille enfant de Lekeu, David et de Christophe, Emilie

27/10/2013

Moreira Vila, Inês enfant de Freitas Vila, José et de Silva Moreira, Sara

28/10/2013

Constant, Isis enfant de Constant, Michaël et de Schreurs, Tatiana

30/10/2013

Henry, Timéo enfant de Henry, Jonathan et de Rossignon, Séverine

30/10/2013

Jeusette, Lison enfant de Jeusette, Fabrice et de Him, Fanny

30/10/2013

Charles, Kassandra enfant de Charles, Robin et de Lambert, Marie-Flore

31/10/2013

Grandhenry, Juliette enfant de Grandhenry, Fabian et de Georges, Valentine

05/11/2013

Martin, Eden enfant de Martin, Grégory et de Poncin, Tiffany

06/11/2013

Alves, Chyara enfant de Pais Loureiro Alves, Pedro et de Morgado, Catia

07/11/2013

Manem, Soizic enfant de Manem, Jean-Marc et de Schleich, Dany

07/11/2013

Allard, Romain enfant de Allard, Laurent et de Rennotte, Cécile

10/11/2013

Naisse, Sacha enfant de Naisse, Julien et de Dauphin, Guénaëlle

12/11/2013

Thiry, Mia enfant de Thiry, Alain et de Sainlez, Elodie

13/11/2013

Brücher, Bastien enfant de Brücher, Sébastien et de Claes, Nathalie

14/11/2013

Bakeke Ngoy, Joyce enfant de Bakeke Ngoy, Serge et de Mudiandambu Landu, Arlette

16/11/2013

Goovaerts, Hayden enfant de Goovaerts, Simon et de Perret, Gwenaëlle

17/11/2013

Picron, Aaron enfant de Picron, Kevin et de Block, Aurore

18/11/2013

Moreira Afonso, Kenza enfant de Monteiro Afonso, Antonio et de Moreira Monteiro, Andreza

21/11/2013

Ouassal, Zakaria enfant de Ouassal, Samir et de Feddaoui, Zineb

22/11/2013

Romeo, Enzo enfant de Romeo, Damiano et de Barry, Bety

27/11/2013

Waucumont, Aaron enfant de Waucumont, Jérôme et de Duarte Jaime, Zélia

28/11/2013

Fontaine, Néo enfant de Fontaine, Etienne et de Ngoma-Nzolameso, Daisy

30/11/2013

Alves Monteiro, Bryan enfant de Alves Monteiro, José et de Mendes Fernandes, Otília

05/12/2013

Daoud, Fatima enfant de Daoud, Ali et de Aknouz, Mimouna

09/12/2013

Miranda da Silva, Anna enfant de da Silva Branco, Pedro et de Rosa Miranda, Aline

10/12/2013

Tuzo, Kamil enfant de Tuzo, Teddy et de Landri, Zakia

11/12/2013

Carvalho Barbosa, Kenzo enfant de Barros Neves de Carvalho, Carlos et de Camelo Barbosa de Carvalho, Ana

11/12/2013

Diniz Furtado, Lyara enfant de Martins Furtado, Jaime et de Diniz, Rosa

17/12/2013

Claude, Joshua enfant de Claude, Jérémy et de Thiry, Mélanie

19/12/2013

François, Louis enfant de François, Arnaud et de Block, Aurélie

22/12/2013

Torelli, Aerith enfant de Torelli, Sandrino et de Scheer, Nadège

23/12/2013

Joertz, Ciril enfant de Joertz, Jean-Marc et de Gistelynck, Annick

25/12/2013

Antunes Rodrigues, Tomas enfant de Coimbra Rodrigues, Paulo et de Antunes de Oliveira, Anabela

25/12/2013

Mees, Lucas enfant de Mees, Mathieu et de Fonseca Arieira, Carla

27/12/2013

Declerq, Enzo enfant de Declerq, Michaël et de Peremans, Aurélie

28/12/2013

Boudart, Lola enfant de Boudart, Arnaud et de Body, Cynthia

Etat-civil

Naissances - Mariages - Décès

28/12/2013

Thémans, Alice enfant de Thémans, Frédéric et de Vanhede, Virginie

28/12/2013

dos Santos, Helene enfant de Pacheco dos Santos, Victor et de Andersson, Cindy

30/12/2013

Kolp, Clarysse enfant de Kolp, Grégory et de Lerat, Johane

31/12/2013

Hurel, Hayley enfant de Hurel, Laurent et de Soblet, Jennifer

02/01/2014

Sanduta-Kazaku, Mickael enfant de Sanduta, Mihail et de Kazaku, Iryna

06/01/2014

Mayne, Gabriel enfant de Mayne, David et de François, Nathalie

07/01/2014

Berg, Eden enfant de Berg, Jérôme et de Du-bray, Isabelle

12/01/2014

Leclerc, Camille enfant de Leclerc, Olivier et de Cuyvers, Alexandra

18/01/2014

Berte, Colleen enfant de Berte, Kevin et de Delacroix, Virginie

19/01/2014

da Silva Martins, Lucas enfant de de Castro Martins, Sérgio et de da Silva Ferreira, Rosa

22/01/2014

Lambotte, Inaya enfant de Lambotte, Jean-Sébastien et de Gerson, Jessica

24/01/2014

Costa Ferreira, Salvador enfant de Loureiro Ferreira, Joaquim et de Carvalho da Costa, Ana

MARIAGES

28/09/2013

HERPOEL François et GOEURY Marie

28/09/2013

AÏSSA Hamadi et ABAJJA Naziha

28/09/2013

BLICQ Jean-Marie et GÉRARD Hélène

05/10/2013

TRICHOT Jean-Michel et GUILLAUME Maryse

19/10/2013

CHASPIERRE Stéphane et LEQUEUX Sandrine

26/10/2013

VERCOUILLIE Werner et DJILLALI Nadia

09/11/2013

SCHILTZ Jacky et LIBOIS Irène

06/12/2013

SONNET Marcel et DUSSART Nicole

06/12/2013

FURCAS Jean et DEFRENE Véronique

07/12/2013

PIERRE Christophe et ROGÉ Noémie

07/12/2013

MATERGIA Stéphane et BRUGNOLI Loredana

14/12/2013

THILL Frédéric et KUNNERT Monique

28/12/2013

ALMEIDA MAGALHÃES Felicio et GONÇALVES SÁ PROENÇA Paula

11/01/2014

WEIN Bruno et BAUDY Christelle

01/02/2014

DZOGOVIC Elvir et CATOVIC Enida

DÉCÈS

23/09/2013

ZOLLER Joceline, veuve de MOROSINI Antoine, 75 ans

23/09/2013

LAFORCE Guy, 50 ans

27/09/2013

GERARD Félix, époux de HOTTON Jeanne, 71 ans

01/10/2013

KINTZIGER Jean-Claude, époux de HUBERT Sonia, 54 ans

01/10/2013

PONCIN René, veuf de HAMER Cécile, 75 ans

03/10/2013

FONTAINE Berthe, épouse de DENOËL Claude, 64 ans

09/10/2013

LOTH Maïssa, 0 ans

10/10/2013

HOTTON Marcel, époux de SITTINGER Lucienne, 81 ans

14/10/2013

MANGIN Jacques, époux de NICOLAY Marie, 71 ans

14/10/2013

LORGÉ Yvette, épouse de CHOUL Jean, 84 ans

16/10/2013

KLUTZ Rogée, veuve de ROSSIGNOL Camille, 81 ans

19/10/2013

GILLET Elisabeth, veuve de FONCK Charles, 81 ans

20/10/2013

PERREAUX Patrice, époux de ROLLUS Ariane, 54 ans

21/10/2013

ADAM Marie, épouse de ROBERT Roger, 69 ans

23/10/2013

PAQUER Jules, veuf de WINANT Marie-Thérèse, 84 ans

24/10/2013

SOUBRE Alain, époux de CLARINVAL Lucienne, 73 ans

30/10/2013

GRUSELIN Guy, 60 ans

02/11/2013

MARTIN François, époux de PIVOTTO Simone, 83 ans

03/11/2013

DELLER Claude, 68 ans

06/11/2013

JAMIN Michel, 66 ans

08/11/2013

GULDENTOPS Ginette, épouse de HUTSCH Edouard, 82 ans

09/11/2013

SCHILTZ Josette, veuve de SCHMIT Jean, 85 ans

11/11/2013

MARTINS Maria, 96 ans

16/11/2013

NOUIRA Mehdi, 25 ans

16/11/2013

CHARDOME François, 24 ans

18/11/2013

VERPLANCKEN Gaston, époux de COLLET Nicole, 85 ans

18/11/2013

WATRIN Lucien, époux de JUNGERS Renée, 84 ans

19/11/2013

FRESCURA Lucie, 85 ans

21/11/2013

THEISEN Adèle, épouse de GENIN René, 77 ans

22/11/2013

ADAM Vanessa, 36 ans

27/11/2013

ANTZORN Elianne, veuve de SIMON Georges, 73 ans

27/11/2013

MEIRELES CARVALHO Ricardo, 0 ans

28/11/2013

ERPELDING Jean, époux de GOEURY Suzette, 94 ans

01/12/2013

DERMAGNE Stéphan, 53 ans

02/12/2013

ADAM Agnès, veuve de NOTTET Eloi, 97 ans

02/12/2013

MARTIN Marianne, épouse de STUMPF Jean-Luc, 55 ans

02/12/2013

HARDY Simone, veuve de ADAM René, 91 ans

03/12/2013

PAILOT Jean, époux de BAILLEUX Chantale, 72 ans

03/12/2013

RÉMICHE Jeannine, 75 ans

05/12/2013

ERNSTER Gertrude, 95 ans

07/12/2013

GIGI René, *ancien conseiller communal*
veuf de BAILLIEUX Thérèse, 82 ans

16/12/2013

KAMMES Jean, veuf de GOEURY Françoise,
81 ans

16/12/2013

HARTERT Michel, veuf de NERO Justine,
94 ans

20/12/2013

LEMAIRE André, 71 ans

25/12/2013

BODSON Marina, épouse de Paulino Zorrilla
Jesus, 54 ans

29/12/2013

QUINET Léa, veuve de MAGONNETTE
Edouard, 89 ans

31/12/2013

VALENTE Roger, époux de MEUNIER Anny,
79 ans

01/01/2014

SCHMIT Elise, 100 ans

04/01/2014

BOLOGNA Rinaldo, époux de
DI GIAMBERARDINO Giuseppina, 80 ans

08/01/2014

WEYLAND Marie-Thérèse, épouse de
HUBSCHEN Edouard, 82 ans

09/01/2014

CIESLAK Edouard, époux de ANGOSESE
Jeannine, 85 ans

11/01/2014

SCHYNS Josette, veuve de SIMON Paul,
80 ans

12/01/2014

THILL André, 80 ans

18/01/2014

JACOBS Maria, veuve de HOLTZEM Jean,
88 ans

21/01/2014

BALFROID Marie-Claire, 65 ans

21/01/2014

BARTHELEMY André, 79 ans

22/01/2014

GILLES Yvan, veuf de GENIN Alberte, 77 ans

26/01/2014

DEVRIESE Jules, veuf de SABBE Gabrielle,
86 ans

26/01/2014

FRASELLE Germaine, veuve de HENRY Guy,
74 ans

28/01/2014

KINTZIGER Joël, époux de BAILLIEUX
Véronique, 50 ans

04/02/2014

ATTERTE Jeanne, veuve de KRIER Marcel,
75 ans

06/02/2014

DIDIER Andréa, veuve de ADAM Alphonse,
93 ans

Impôts

Déclarations revenus 2013

**L'Administration Communale d'Aubange et le CPAS
d'Aubange organisent, en collaboration avec le Service
Public Fédéral Finances, la journée des déclarations.**

QUAND ? Les mardis 13 mai et 3 juin 2014 de 9h30 à 12h et de 13 à 16h

OÙ ? 22 rue Haute, 6791 ATHUS (salle du Conseil Communal)

COMMENT FAIRE ? Pour éviter une trop longue attente s'inscrire obligatoirement
à l'adresse suivante : 22 rue Haute, 6791 Athus, accueil de l'Hôtel de Ville.
Madame Josiane SCALCON, téléphone : 063/38.12.50

SE MUNIR DES DOCUMENTS SUIVANTS :

- La déclaration fiscale et son brouillon.
- Les fiches de revenus (salaire, chômage, mutuelle, pensions, ...).
- Montant du revenu cadastral, prêt hypothécaire contracté, assurances, pensions alimentaires perçues ou versées, attestation de dons versés,...
- Votre Carte d'identité.

Démographie

Population au 1^{er} janvier

Commune d'Aubange : 16324

Athus : 7409

Aubange : 4086

Halanzuy : 2754

Rachecourt : 679

Battincourt : 527

Aix-sur-Cloie : 523

Guerlange : 346

Bientôt en vacances à l'étranger avec vos enfants?

N'oubliez pas de demander
à temps* la **Kids-ID** auprès
de votre commune!



* Le délai de livraison est de trois semaines
Contactez votre commune ou consultez le site www.ibz.rn.fgov.be



Etat-civil

Anniversaires de mariage

ANNIVERSAIRES DE MARIAGE

DU 1^{ER} JANVIER 2013 AU 31

DÉCEMBRE 2013

**Cérémonie du samedi
27 avril 2013**

Noces de brillant

Monsieur LATRAN René né le 08/02/1926
Madame GUERARD Lucie née le 28/04/1926 mariés le 10/04/1948

Noces d'or

Monsieur STEPHANO Serge né le 21/07/1937
Madame KRANTZ Claudine née le 20/03/1943 mariés le 16/04/1963

Monsieur CLAIRBOIS Jacques né le 23/03/1938
Madame QUOIRIN Josette née le 29/07/1939 mariés le 20/04/1963

Monsieur LOES Jean-Marie né le 22/06/1941
Madame PIRON Gisèle née le 01/08/1942 mariés le 13/10/1962

**Cérémonie du samedi
29 juin 2013**

Noces d'or

Monsieur DIDERICH Raymond né le 04/06/1939
Madame BRION Nelly née le 27/09/1942 mariés le 22/06/1963

Monsieur WAMPACH Victor né le 22/11/1937
Madame SIMON Christiane née le 02/08/1943 mariés le 20/07/1963

Monsieur ANTZORN Pierre né le 08/07/1940
Madame BAVAY Géraldine née le 28/01/1940 mariés le 20/07/1963

Monsieur PAQUAY René né le 24/01/1929
Madame GERARD Ghislaine née le 23/11/1939 mariés le 21/05/1963

Monsieur PETREMENT José né le 16/03/1940
Madame DABE Huguette née le 11/08/1945 mariés le 07/06/1963

Noces de diamant

Monsieur GUEBELS Maurice né le 13/07/1932
Madame GRIES Yvonne née le 16/11/1930 mariés le 11/07/1953

**Cérémonie du samedi
28 septembre 2013**

Noces d'or

Monsieur LOMMEL Guy né le 17/12/1941
Madame DE SOUZA Marie Rose née le 10/06/1943 mariés le
01/06/1963

Monsieur LARIVIERE Guy né le 18/08/1934
Madame SINNER Simone née le 16/05/1941 mariés 03/08/1963

Monsieur PIREAUX Marcel né le 15/06/1938
Madame PONCIN Marie-Thérèse née le 19/02/1944 mariés le
17/08/1963

Monsieur THIRY Raymond né le 17/02/1933
Madame GUILLAUME Marie-Claire née le 06/02/1943 mariés le
17/08/1963

Monsieur COMBLIN Antoine né le 21/12/1937
Madame HENRION Irma née le 07/11/1944 mariés le 24/08/1963

Monsieur DEBERNARDI Freddy né le 23/07/1939
Madame FRANCK Cécile née le 29/05/1945 mariés le 24/08/1963

Monsieur BIENAIME Daniel né le 14/01/1941
Madame DEDRICHE Anny née le 15/10/1943 mariés le 06/09/1963

Monsieur LAMBIN Hilaire né le 07/05/1926
Madame GOFFINET Madeleine née le 24/07/1929 mariés le
27/09/1963

Monsieur MULLER Jean-Marie né le 11/07/1934
Madame DERUETTE Thérèse née le 04/12/1942 mariés le 28/09/1963

Monsieur BINDELS André né le 24/06/1942
Madame PENNEQUIN Simone née le 08/10/1934 mariés le 18/10/1963

Noces de diamant

Monsieur MARTIN Gilbert né le 07/11/1925
Madame ADAM Maria née le 12/01/1932 mariés le 03/10/1953

Monsieur SCHILTZ Nicolas né le 25/12/1928
Madame SCHROEDER Cécile née le 08/10/1934 mariés le 17/10/1953

Noces de brillant

Monsieur JACOB Henri né le 03/08/1925
Madame PIERROT Odette née le 25/09/1925 mariés le 10/04/1948

**Cérémonie du samedi
30 novembre 2013**

Noces de brillant

Monsieur LEMAIRE Marcel né le 01/05/1927
Madame MARCHAL Alice née le 20/10/1929
mariés le 28/10/1948

Noces de diamant

Monsieur ZANELLA Noël né le 25/12/1927
Madame CADDEO Lina née le 03/09/1933 mariés le 05/12/1953

Monsieur DECKER Jean né le 23/12/1929
Madame THILL Yvette née le 14/01/1935 mariés le 19/12/1953

Monsieur SCHMIT Jean né le 03/05/1932
Madame GUEBEL Gilberte née le 31/12/1934 mariés le 19/12/1953

Monsieur BEVER Camille né le 12/10/1927
Madame CAILLIEZ Jeannine née le 08/12/1929 mariés le 19/12/1953

Noces d'or

Monsieur PEIGNOIS Marien né le 30/03/1935
Madame GEORGES Nelly née le 15/12/1942
mariés le 31/08/1963

